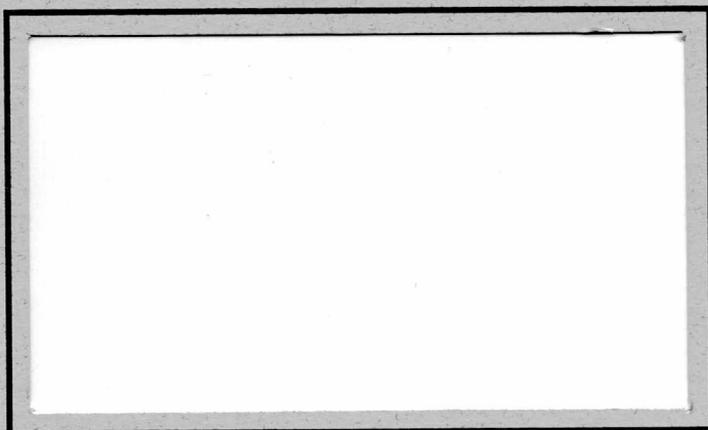


# COLLECTION DES RaPPORTS

■



**CRÉDOC**

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

# CRÉDOC

Enquête "Conditions de vie et aspirations des Français"

## LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT : DES OPINIONS AUX ACTIONS

Collection des Rapports N°107

Ariane DUFOUR

Secrétariat : Lucette LAURENT

OCTOBRE 1991

142, rue du Chevaleret  
7 5 0 1 3 - P A R I S

## **CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANÇAIS**

**Etude réalisée à la demande du :**

**. Ministère de l'Environnement**

**Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :**

- . Georges Hatchuel (Directeur adjoint)**
- . Laurent Clerc, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros, Lucette Laurent, Viviane Payet-Thouvenot, Jean-Luc Volatier.**

**C R E D O C**

**Président : Bernard Schaefer  
Directeur : Robert Rochefort**

## **LA DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT : DES OPINIONS AUX ACTIONS**

### **Note de synthèse**

Le thème "Environnement" est suivi dans l'enquête<sup>1</sup> "*Conditions de vie et Aspirations des Français*" du CREDOC depuis ses débuts (1978). Des questions y sont insérées chaque année, en particulier à la demande du Ministère de l'Environnement. Cependant, au fil des années, les questions posées ont évolué de manière assez nette. Si la double dimension, cadre de vie et environnement, est toujours présente, les questions se sont manifestement centrées ces dernières années autour d'une conception large de l'environnement (perception générale et collective de l'environnement et de sa dégradation). Précisément, à l'automne 1990, les questions formulées portaient essentiellement sur les actions à entreprendre pour lutter contre cette dégradation, actions qui peuvent être engagées aussi bien par les pouvoirs publics, les entreprises, que par l'homme de la rue. Cette note résume les principaux résultats du rapport.

#### **Le cadre de vie : un sentiment de satisfaction toujours très majoritaire.**

Depuis 12 ans, les réponses à la question sur le cadre de vie quotidien sont très stables. Le sentiment de satisfaction sur son cadre de vie est largement prédominant (le taux de satisfaction est de 84 % à l'automne 1990). Les caractéristiques du logement de résidence (type de logement, statut d'occupation) et le degré

---

<sup>1</sup> Les résultats présentés dans ce rapport sont issus de l'enquête réalisée à l'Automne 1990 par le Crédoc auprès de 2010 individus représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus.

d'urbanisation sont très corrélés avec la sensibilité au cadre de vie, mais l'âge et la situation professionnelle sont, eux aussi, deux facteurs déterminants. La satisfaction est nettement plus élevée chez les personnes plus âgées, propriétaires de leur logement, habitant en pavillon et surtout chez celles dont le lieu de résidence principale se trouve dans une zone d'habitat dispersé ou de petits villages.

La petite minorité de personnes qui se disent "pas du tout satisfaites" de leur cadre de vie est par ailleurs assez facilement repérable : à plusieurs niveaux, ces individus sont dans une situation économique et sociale plus précaire qu'en moyenne. Leur niveau de vie est moins élevé que dans l'ensemble de la population ; leur équipement ménager est plus faible, ils s'imposent plus fréquemment des restrictions sur certains postes de leur budget. Enfin, ils sont plus jeunes et moins diplômés qu'en moyenne, et plus souvent ouvriers ou touchés par le chômage. Leur situation, plus difficile, explique certainement ce sentiment aigu de moindre satisfaction sur son cadre de vie.

### **Une inquiétude non feinte pour l'environnement**

Dans l'absolu, tout le monde se sent concerné par les problèmes d'environnement (9 Français sur 10). Cette inquiétude est, certes, à relativiser lorsqu'on la rapproche de celles concernant les grands problèmes de société qui sont d'actualité (le chômage, la drogue, les maladies graves, la pauvreté en France et dans le monde). Le problème de la dégradation de l'environnement arrive en effet loin derrière eux, mais toujours est-il que ce thème reste une préoccupation non négligeable en soi. D'ailleurs, à titre d'exemple, le risque de pollutions provenant d'activités industrielles ou agricoles est loin d'être écarté par les Français : un tiers des enquêtés s'y sentent exposés. Cette crainte se trouve accrue chez les personnes âgées et chez les enquêtés très sensibles, d'une manière générale, au nucléaire.

Les divers sujets se rapportant à l'environnement font l'objet d'une hiérarchie : la pollution de l'eau courante, les problèmes de santé liés à la dégradation de l'environnement apparaissent comme les plus inquiétants. Ils totalisent à eux deux 54% de citations. Le réchauffement de la planète et les changements de climats, l'élimination des déchets industriels et ménagers font l'objet d'une inquiétude moins importante. Ces sujets font en effet référence à des menaces plus éloignées ou à des notions plus complexes ou abstraites, pas toujours connues du grand public. Si les plus âgés redoutent davantage la pollution de l'eau courante, ce sont surtout les

femmes qui, plus qu'en moyenne, craignent les problèmes de santé liés à la pollution. Les hommes attachent, eux, plus d'importance à l'élimination des déchets, tandis que les enquêtés les plus favorables aux progrès scientifiques sont plus préoccupés par le réchauffement de la planète. Enfin, le développement de l'énergie nucléaire ne cause de souci qu'à une très faible part de la population (8%), qui est plus sensible d'une manière générale à tout ce qui se rapporte à ce type d'énergie.

### **L'élimination des déchets industriels et la lutte contre la pollution de l'eau : deux priorités pour préserver l'environnement.**

Une assez grande corrélation existe entre les inquiétudes émises par les Français au sujet de l'environnement et les actions prioritaires qu'ils souhaitent qu'on engage dans le domaine. L'élimination des déchets industriels et la lutte contre la pollution de l'eau sont les deux priorités. Les actions visant à préserver l'intégrité humaine sont ainsi mises en avant. Les quatre principales priorités d'actions à mener en faveur de l'environnement appartiennent à deux familles différentes : les actions relatives aux ressources naturelles (réduction des pollutions de l'eau et de l'air) s'opposent aux actions liées à l'industrialisation (élimination des déchets industriels et prévention des risques de l'industrie nucléaire).

Les individus très inquiets d'un éventuel accident de centrale nucléaire sont plus enclins à citer la prévention des risques de l'industrie nucléaire dans les actions prioritaires. Enfin, la lutte contre le bruit et le développement de nouvelles technologies de production arrivent plus loin dans l'ordre des priorités. Les plus fervents partisans de la lutte contre le bruit sont plus âgés que la moyenne et habitent dans des grosses agglomérations. Par contre, le développement de nouvelles technologies de production est surtout réclamé par les plus diplômés. Cela tient au fait que ce développement fait référence à des moyens techniques qui ne sont pas forcément connus d'une large part de la population. Plus généralement, on remarque que dans les réponses fournies, un clivage apparaît chez les Français, opposant les actions se référant à la dégradation de la nature (réduction de la pollution de l'air, lutte contre la pollution de l'eau) et celles concernant la protection de la nature (sauvegarde des plantes et des animaux sauvages et protection des paysages). Les secondes sont considérées comme moins prioritaires.

Enfin, on relève deux types d'attitudes vis-à-vis des avancées technologiques : les partisans du développement des nouvelles technologies de production y voient un moyen de préserver l'environnement, tandis que les partisans de la prévention des risques de l'industrie nucléaire y voient un risque pour l'environnement.

### **Plusieurs niveaux d'engagements existent dans les actions individuelles ...**

Le souci de l'environnement se traduit dans l'engagement personnel des Français. Mais on peut différencier plusieurs types d'actions, qui montrent les limites de cet engagement. Le premier type réside dans l'utilisation des poubelles séparées pour les différentes catégories de déchets. C'est l'action individuelle qui a le plus fort taux d'acceptation (84%). Il faut cependant rester prudent face à cette adhésion massive et relativiser cet engouement. Les pratiques quotidiennes ne diffèrent-elles pas bien souvent des intentions affichées ?

Le deuxième type d'action consiste dans l'investissement financier qui peut être consenti par chacun. L'achat à des prix plus élevés de produits d'agriculture ou d'élevage plus naturels, ou de produits industriels reconnus comme préservant l'environnement, est une idée plutôt bien acceptée dans la population (respectivement 63% et 54% d'enquêtés y sont prêts). On ne s'étonnera cependant pas de relever que les personnes disposant d'un niveau de vie inférieur à la moyenne sont plus réticentes face à ces propositions.

Le dernier type d'action reçoit un accueil plus réservé dans la population. Or, il est peut-être le plus révélateur du véritable engagement : il s'agit d'actions présentant un caractère obligatoire et/ou régulier. Deux propositions différentes ont été testées : renoncer à la voiture pour les déplacements de tous les jours, instaurer une taxe spéciale affectée directement à la défense de l'environnement. La renonciation à sa voiture pour les déplacements quotidiens n'enthousiasme pas beaucoup la majeure partie de la population. Le rejet de cette proposition (avec 60%) est très fort, en particulier pour les individus habitant en zone rurale. Cela se comprend aisément : il existe assez peu d'autres moyens de transport que la voiture dans les zones d'habitat dispersé. Une réglementation différenciée suivant le lieu d'habitation pourrait éventuellement constituer une solution plus acceptable. Par ailleurs, l'instauration d'une taxe supplémentaire directement affectée à la défense de l'environnement reçoit le moins bon accueil parmi toutes les actions proposées (30%). L'attachement à un

interventionnisme de l'Etat caractérise les individus les plus favorables à cette solution. Ils ont aussi un niveau d'études supérieur à la moyenne et ne sont pas touchés par des problèmes financiers.

Enfin, l'acceptation ou le refus de l'installation d'une usine de traitement des déchets dans sa commune permet aussi de mesurer l'effort que les Français sont prêts à consentir. 40% y sont disposés, mais un même pourcentage y est opposé tandis que 13% se disent indifférents à une telle proposition. Le lieu d'habitation est là encore un facteur influant : l'idée est moins bien accueillie parmi les propriétaires et les personnes vivant en pavillon.

### **Un souhait de plus grande intervention publique et industrielle.**

Mais surtout, pour les Français, la lutte contre la dégradation de l'environnement ne doit pas incomber aux seuls particuliers : pouvoirs publics et entreprises ont un rôle à jouer, un rôle surtout à intensifier.

L'efficacité des pouvoirs publics dans le domaine de l'environnement est en effet plus que remise en question : non seulement on critique l'efficacité réelle des actions de lutte contre la dégradation de l'environnement (27%), mais on doute aussi de l'existence même de ces actions (deux tiers des Français estiment que les pouvoirs publics ne s'occupent pas assez ou pas du tout des problèmes de protection de l'environnement). Ce scepticisme est commun à toutes les catégories de Français et surtout chez ceux qui, de façon générale, sont dubitatifs face à toute une série de mesures relevant du domaine public.

Mais l'insatisfaction et les attentes des Français se manifestent aussi à l'égard des entreprises privées : une grande majorité d'individus (87%) estiment que les efforts des entreprises contre les pollutions industrielles sont "insuffisants" ou "très insuffisants". Les opinions des Français sur l'action des pouvoirs publics en matière d'environnement rejoignent ainsi celles concernant les efforts des entreprises dans le domaine. Les insatisfaits de l'une le sont plus fréquemment aussi de l'autre.

Des réserves sont exprimées également par les Français sur les campagnes publicitaires menées par certaines entreprises pour leurs produits "verts", biodégradables. La moitié des enquêtés déclarent ne pas tenir compte des caractéristiques écologiques de ces produits. Pour la majeure partie d'entre eux, c'est parce qu'ils doutent de l'exactitude des qualités de ces produits ou parce qu'ils considèrent cette action inefficace pour résoudre les problèmes d'environnement.

L'inquiétude manifestée par les Français vis-à-vis de la dégradation de l'environnement se traduit donc par l'affichage d'une certaine volonté d'action de leur part. Volonté d'action qui a cependant très vite ses limites puisque l'engagement s'amointrit dès que les actions proposées revêtent un caractère contraignant ou obligatoire. En revanche, les Français considèrent que les pouvoirs publics et les entreprises ont un rôle primordial à jouer dans la lutte contre les pollutions ou la dégradation de la nature et que, pour l'instant, ni les uns ni les autres ne le remplissent correctement.

# S O M M A I R E

	Pages
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>CHAPITRE 1 : Cadre de vie et craintes pour l'environnement</b> .....	5
1. Les opinions sur son cadre de vie quotidien : une satisfaction générale.....	8
2. La pollution liée à des activités industrielles ou agricoles est une menace concrète pour un tiers des Français .....	17
3. Craintes et inquiétudes des Français au sujet de l'environnement .....	19
<b>CHAPITRE 2 : Actions pour lutter contre la dégradation de l'environnement</b>	29
1. Les actions jugées prioritaires pour la défense de l'environnement .....	32
2. Actions individuelles : la liberté avant tout .....	45
3. L'installation d'une usine de traitement des déchets dans sa commune : une proposition acceptée par 2 Français sur 5 .....	59
<b>CHAPITRE 3 : Opinions des Français sur les actions de la collectivité ....</b>	61
1. Le jugement sur l'efficacité des pouvoirs publics .....	64
2. Les entreprises ont aussi un rôle à jouer pour la défense de l'environnement : lutter contre les pollutions industrielles .....	69
3. Les Français font peu confiance aux industriels pour la publicité faite sur certains produits préservant l'environnement .....	71
<b>CONCLUSION</b> .....	79
<b>ANNEXES</b> .....	83

## INTRODUCTION

Les préoccupations des Français en matière d'environnement ont sensiblement évolué dans les vingt dernières années. Dans les années 70, on cherchait principalement à lutter contre la pollution sous toutes ses formes visibles et c'était surtout la technologie et l'industrie qui apparaissaient comme les bêtes noires des défenseurs de l'environnement. Aujourd'hui, d'autres problèmes mieux connus, comme les effets de la pollution sur la santé, l'appauvrissement de la couche d'ozone, les changements climatiques, le déboisement, la pollution des océans, de l'air, de l'eau sont mis en avant. On accepte désormais beaucoup plus de percevoir la technologie comme la clef possible d'un avenir viable au plan de l'environnement grâce à la montée des "technologies propres". De préoccupations plutôt idéologiques et généralistes, on est passé à des préoccupations techniques concrètes sous l'effet d'une véritable amélioration de la connaissance des problèmes.

L'étroitesse des liens existant entre l'économie et l'environnement apparaissent aujourd'hui plus nettement. Diverses activités humaines dans des secteurs comme l'agriculture, l'industrie, les transports, l'énergie, ainsi que les modes de vie et de consommation exercent des pressions incessantes sur la nature. Faut-il encore opposer environnement et économie ? Ne faudrait-il pas au contraire tenter plutôt de développer une politique de l'environnement en harmonie avec les objectifs économiques ?

Par ailleurs, la plupart des problèmes d'environnement qui se posent ou se poseront dans les années futures auront une dimension planétaire, en tout état de cause une dimension supranationale beaucoup plus importante qu'auparavant. Une véritable concertation internationale apparaît nécessaire si l'on veut résoudre certains problèmes, tels que par exemple celui de la fragilisation de la couche d'ozone. Les préoccupations passent donc aujourd'hui par une réelle prise de conscience de la nécessité d'une internationalisation des actions et des solutions techniques à adopter.

C'est dans ce contexte de plus large mobilisation générale, notamment des médias, sur les problèmes relatifs à l'environnement qu'il convient de s'interroger sur l'opinion des Français dans ce domaine. *Se sentent-ils concernés par ce qui touche à l'environnement et dans quelle mesure ? Quel est aujourd'hui leur principal sujet d'inquiétude dans le domaine ? Que sont-ils prêts à faire concrètement et personnellement pour lutter contre la dégradation de la nature et que pensent-ils de l'action des pouvoirs publics ou des efforts fournis par les entreprises en la matière ?*

Le rapport d'études proposé ici fait suite à celui réalisé en Octobre 1990, intitulé "Perception du cadre de vie et attitudes sur l'environnement". L'un et l'autre ont été réalisés à partir des questions insérées dans l'enquête "*Conditions de vie et Aspirations des Français*" du CREDOC à la demande du Ministère de l'Environnement. Cette année, l'accent a plutôt été mis sur l'environnement au sens large et moins sur ce qui relève du strict cadre de vie. Il s'agit là en effet véritablement de deux niveaux d'inquiétude différents et d'importance inégale dans l'esprit des Français, comme on l'a montré dans le précédent rapport. On aborde donc ici principalement les préoccupations collectives concernant l'environnement (pollution de l'air, de l'eau etc,...) et seulement dans une moindre mesure, celles plus individuelles se rapportant au cadre de vie (satisfaction du cadre de vie, nuisances dues au bruit,...).

On trouvera en annexe 1 les libellés et les résultats de toutes les questions posées par le Ministère de l'Environnement. Mais ce ne sont pas là les seules de l'enquête "Conditions de vie et Aspirations" : l'environnement y est notamment abordé à travers d'autres domaines, tels que l'énergie ou les transports.

Ce rapport s'organise en trois volets :

Dans *une première partie*, on décrira la perception qu'ont les Français des problèmes d'environnement. Cette perception se décompose en deux sentiments bien différents :

- La satisfaction au sujet du cadre de vie, qui est en relation avec les situations concrètement vécues.
- Les inquiétudes relatives aux grandes menaces qui peuvent peser sur l'environnement de la planète, voire même, selon certains, sur la pérennité de l'espèce humaine.

Si la satisfaction des Français est toujours relativement forte pour ce qui concerne leur cadre de vie, on note cependant des différences sensibles suivant le type de logement de résidence ou l'urbanisation. D'autre part, l'inquiétude manifestée à l'égard de l'environnement concerne d'abord la pollution de l'eau courante et les problèmes de santé qui peuvent survenir suite à une dégradation de l'environnement. Cependant, les inquiétudes se diffusent dans la population de façon inégale : les personnes âgées et les diplômés du supérieur sont plus sensibles à ces thèmes.

*La deuxième partie* sera consacrée aux types d'actions à mener pour lutter contre la dégradation de l'environnement, actions aussi bien individuelles que plus institutionnelles, politiques ou autre. L'élimination des déchets industriels et la lutte contre la pollution de l'eau apparaissent aux Français comme les deux grandes priorités. Au niveau individuel, les actions à caractère obligatoire, comme la renonciation à la voiture pour certains déplacements ou l'instauration d'une taxe supplémentaire pour l'environnement, sont naturellement moins bien accueillies que celles reposant sur le libre choix des individus, comme par exemple acheter plus cher certains produits (agricoles ou industriels) reconnus comme préservant l'environnement.

Enfin, *la troisième partie* nous permettra d'examiner les opinions des Français sur quelques actions menées, tant par les pouvoirs publics que par les entreprises dans le but de préserver l'environnement. Une demande d'intervention assez forte semble souhaitée. En tout état de cause, les enquêtés expriment une notable insatisfaction face aux mesures émanant des divers acteurs, publics comme privés. L'action des pouvoirs publics est jugée inefficace ou inexistante et les efforts fournis par les entreprises, insuffisants.

# **CHAPITRE 1**

## **CADRE DE VIE ET CRAINTES POUR L'ENVIRONNEMENT**

## CHAPITRE 1

### CADRE DE VIE ET CRAINTES POUR L'ENVIRONNEMENT

On aborde à la fois dans ce chapitre deux significations différentes du mot "environnement": d'une part, l'environnement proche, c'est-à-dire ce qu'on peut nommer le cadre de vie et d'autre part, l'environnement au sens large, les menaces et les préoccupations générales concernant la nature et ses pollutions éventuelles.

Globalement, une forte majorité de Français jugent leur cadre de vie satisfaisant. Ce sentiment de satisfaction ou d'insatisfaction sur le cadre de vie quotidien est lié à une perception très concrète de l'environnement habituel. Parmi les éléments les plus liés à l'appréciation que l'on porte sur son cadre de vie, on constate que les plus importants sont les caractéristiques de l'habitat : HLM ou autre logement, ville ou campagne. Bien souvent, l'insatisfaction va de pair avec une situation professionnelle, familiale et matérielle plus difficile. En revanche, une situation confortable, un logement agréable sont autant de raisons d'être plus satisfaits que la moyenne de son cadre de vie. D'autre part, les préoccupations vis-à-vis de l'environnement sont sérieuses pour ce qui se rapporte, de près ou de loin, aux problèmes de santé. Les périls réels ou supposés sont d'autant plus pris au sérieux qu'ils paraissent menacer la vie humaine : la pollution de l'eau courante ou de l'air constitue bien à ce titre une menace fortement ressentie, tout comme les pollutions engendrées par certaines activités industrielles ou agricoles.

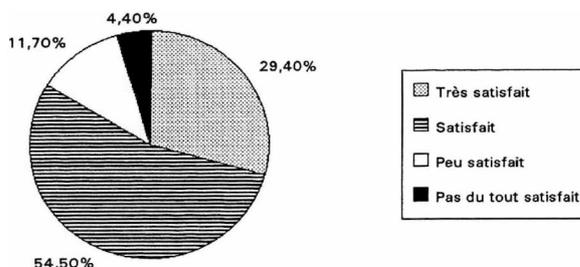
## 1. Les opinions sur son cadre de vie quotidien : une satisfaction générale.

Les opinions des Français en ce qui concerne leur cadre de vie sont d'une très grande stabilité depuis 12 ans. La satisfaction est le sentiment prédominant. Aucun revirement de tendance n'a eu lieu depuis que cette question est posée dans l'enquête (1978)<sup>1</sup>. Ceci n'empêche pas qu'il existe au sein de certaines sous-populations des différences d'opinions notables.

### 1 - Les quatre cinquièmes des personnes interrogées à l'automne 1990 sont satisfaites<sup>2</sup> de leur cadre de vie quotidien.

(en %)	
<i>Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien ; dans l'ensemble, en êtes-vous ?</i>	
Très satisfait	29,4
Satisfait	54,5
Peu satisfait	11,7
Pas du tout satisfait	4,4
Total	100,0

Graphique 1  
Opinion sur son cadre de vie quotidien à l'automne 1990



Le taux des très insatisfaits est vraiment faible, de l'ordre de 4% seulement. Pour mieux qualifier cette catégorie d'individus, on utilisera donc par la suite plusieurs phases d'enquêtes fusionnées, afin de disposer d'un échantillon assez important permettant de faire

<sup>1</sup> On peut se reporter au graphique sur l'évolution de cette question dans le rapport "Perception du cadre de vie et attitudes sur l'environnement", Collection des rapports du CREDOC, n°86, Octobre 1990.

<sup>2</sup> Les personnes satisfaites sont celles ayant répondu par les items "très satisfait" ou "satisfait".

des interprétations. Les insatisfaits (peu satisfaits + pas du tout satisfaits) atteignent un total de 16%, que l'on peut considérer comme relativement faible.

La satisfaction ou l'insatisfaction relatives au cadre de vie sont des sentiments étroitement liés à la localisation géographique du logement des individus. Tout ce qui se rapporte au logement, le statut d'occupation de celui-ci, son type (HLM ou pavillon), le nombre de pièces qui le compose, sont autant d'éléments qui influencent le degré de satisfaction vis-à-vis du cadre de vie. Le lieu d'habitation (c'est-à-dire Paris, la banlieue ou la province) et la taille d'agglomération (s'il s'agit de communes de moins de 2 000 habitants ou de plus de 100 000 habitants) sont les éléments complémentaires à ceux précédemment cités qui amplifient également les variations dans les opinions sur le cadre de vie. Pourrait-on s'étonner puisque la question posée précisait : "*Que pensez-vous de votre cadre de vie, c'est-à-dire ce qui entoure le logement où vous vivez ?*".

Enfin, des caractéristiques socio-démographiques comme l'âge et la situation professionnelle précisent le profil des satisfaits et insatisfaits du cadre de vie.

## **2 - Des variations sensibles selon l'urbanisation et le type de logement.**

Les personnes se disant "**très satisfaites**" de leur cadre de vie (29,4% de l'ensemble) ont un profil très caractéristique en matière d'habitat. Ainsi, les propriétaires de leur logement et les personnes vivant en pavillon sont largement sur-représentés dans ce groupe (respectivement 57% de propriétaires, contre 44% en moyenne et 71% d'habitants de pavillon, contre 58% dans l'ensemble de la population). Chez les propriétaires, la proportion de "très satisfaits" atteint 38% et elle est de 36% chez les personnes logées en pavillon<sup>1</sup>. Plus souvent d'ailleurs, le nombre de pièces du logement est jugé suffisant et pour cause : pour 19% des enquêtés de cette catégorie ("les très satisfaits"), le nombre de pièces du logement s'élève au moins à 6, alors que ce nombre n'est atteint que pour 13% des individus dans l'ensemble de la population.

La taille d'agglomération est, elle aussi, un facteur déterminant (cf. tableau 1) dans le sentiment de satisfaction puisque 34% des "très satisfaits du cadre de vie quotidien" vivent dans des communes de moins de 2 000 habitants (contre 27% en moyenne). En revanche, les personnes "pas du tout satisfaites" sont nombreuses dans les villes de 100 000 habitants et plus et les habitants de la région parisienne sont plus souvent qu'en moyenne peu ou pas du tout satisfaits.

---

<sup>1</sup> Se reporter aux graphiques n° 2 et 3 page 16.

**Tableau 1**  
**Opinion sur son cadre de vie, selon la taille d'agglomération<sup>1</sup>**

	(en %)				
	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Ensemble
moins de 2 000 hab	33,6	27,6	16,1	14,9	27,5
2 000 à 20 000	15,4	16,7	12,2	11,3	15,5
20 000 à 100 000	12,4	13,8	18,2	6,3	13,6
100 000 et plus	23,4	28,7	29,8	45,3	28,0
Paris et agglo.	15,2	13,2	23,7	22,2	15,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Un sentiment de sécurité plus fort caractérise aussi cette frange de la population très satisfaite de son cadre de vie : 60% se sentent "tout à fait en sécurité dans leur vie quotidienne", contre 41% dans l'ensemble. Ces personnes sont aussi plus satisfaites que la moyenne de certains services comme, par exemple, ceux rendus sur les autoroutes. Un sentiment de satisfaction générale, qui recouvre divers domaines, semble les réunir.

Ces individus sont plutôt favorisés : ils sont moins souvent au chômage, s'imposent moins de restrictions que la moyenne (47% ne s'en imposent pas, contre 41%) et déclarent d'ailleurs moins souvent souffrir de nervosité. Plus souvent mariées et plus âgées (23% ont plus de 65 ans, alors que les plus de 65 ans représentent 18% de la population), ces personnes sont pour la plupart sans enfant à charge.

**Tableau 2**  
**Opinion sur son cadre de vie, suivant l'âge de l'enquêté.**

	(en %)				
	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Ensemble
24 ans et moins	13,9	13,3	15,6	19,0	14,0
25-34 ans	15,8	23,4	28,2	32,0	22,1
35-49 ans	24,0	23,7	21,7	20,2	23,4
50-64 ans	22,9	22,3	21,7	13,2	22,0
65 ans et plus	23,4	17,3	12,8	15,6	18,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les opinions traditionnelles sur la famille sont plus fréquentes au sein de cette population. Ce phénomène est directement lié à la présence d'un plus grand nombre de personnes âgées parmi les "très satisfaits". 31% d'entre eux estiment que le mariage est une union indissoluble (24% dans l'ensemble) et 75% que la famille est le seul endroit où l'on se sente

<sup>1</sup> Cf graphique n° 4, page 16.

bien et détendu (69% dans l'ensemble). Si on voulait schématiser, on pourrait donner comme profil-type des individus "très satisfaits du cadre de vie" celui d'un couple de retraités habitant, dans une petite commune, un pavillon dont ils sont propriétaires.

Le groupe des "satisfaits" représente, quant à lui, la majorité de la population. Il est donc difficile d'en dégager un profil spécifique. On peut seulement noter qu'on y trouve un peu plus de provinciaux qu'en moyenne.

Les "peu satisfaits de leur cadre de vie" (12% des Français) sont plus fréquemment locataires de leur logement (63%, contre 39%) et habitent souvent dans des HLM ou ILN (30%, contre 16%). On retrouve là des caractéristiques opposées à celles des "très satisfaits". Leur vie est moins facile : le nombre de pièces du logement est jugé plus souvent insuffisant ; ils sont plus nombreux à déclarer s'imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de leur budget. Les "peu satisfaits" comportent 27% d'habitants de la région parisienne, contre 17% en moyenne. Plus précisément, on y compte 8% de Parisiens contre 3% en moyenne. Pour les personnes composant ce groupe, une des actions jugées prioritaires pour lutter contre la dégradation de l'environnement est d'ailleurs la lutte contre le bruit (24%, contre 15% dans l'ensemble). Bien entendu, cette réponse est sans doute plus influencée par la situation personnelle de l'enquêté que par le seul souci généraliste de préserver l'environnement. Le bruit n'est-il pas en effet une nuisance plus forte pour des personnes qui vivent en ville et a fortiori dans des HLM ?

On remarque aussi que tout comme la satisfaction allait de pair avec un sentiment de sécurité plus fort qu'en moyenne, l'insatisfaction se fait plus aiguë chez ceux qui ne se sentent pas en sécurité dans leur vie quotidienne.

Enfin, 4,4% seulement des Français se disent "pas du tout satisfaits" de leur cadre de vie. Ce faible effectif ne permet pas de caractériser facilement ce groupe très minoritaire. Aussi une fusion de trois vagues d'enquête a-t-elle été réalisée pour tenter de mieux qualifier ce groupe dont la caractéristique première est la privation d'emploi : on y relève une proportion élevée de chômeurs<sup>1</sup>. Autrement dit, si le degré de satisfaction vis-à-vis du cadre de vie quotidien est très lié au logement de l'enquêté (statut d'occupation, nombre de pièces, type de logement), il est aussi très corrélé avec sa situation professionnelle (cf. tableau 3).

---

<sup>1</sup> Voir ci dessous (§1-3) la description détaillée du groupe des "très insatisfaits".

**Tableau 3**  
**Opinion sur son cadre de vie, selon la situation de l'enquêté.**

	(en %)				
	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Actif	27,4	56,0	13,6	3,0	100,0
Etudiant	29,6	57,5	10,5	2,4	100,0
Ménagère	33,0	56,3	6,8	3,9	100,0
Retraité	36,4	52,1	8,1	3,4	100,0
Chômeur	19,7	45,9	17,5	16,9	100,0
Ensemble	29,4	54,5	11,7	4,4	100,0

**3 - Caractérisation des personnes très insatisfaites de leur cadre de vie (fusion de trois phases d'enquêtes).**

Afin de disposer d'un échantillon de taille suffisamment importante, on a utilisé ici un fichier fusionnant les trois dernières phases de l'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français" (1988-1990). On peut ainsi travailler sur un échantillon total de 6006 individus<sup>1</sup>, parmi lesquels les "pas du tout" satisfaits" représentent 4,5% de l'ensemble, soit 271 personnes. Tous les résultats donnés ci-après porteront sur ce sous-échantillon.

**Tableau 4**  
**Résultats de la question : "Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien ?" sur 3 ans.**  
**(1988-1990)**

	(en %)			
	Automne 1988	Automne 1989	Automne 1990	Fusion
Très satisfait	30,9	28,4	29,4	29,6
Satisfait	54,2	57,0	54,5	55,2
Peu satisfait	10,5	9,8	11,7	10,7
Pas du tout satisfait	4,4	4,8	4,4	4,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>effectif</i>	<i>(2000)</i>	<i>(2000)</i>	<i>(2010)</i>	<i>(6006)</i>

<sup>1</sup> Le fichier fusionné ne comporte que 6006 individus au lieu de 6010, car il a fallu supprimer 4 individus présentant des réponses incomplètes.

Se déclarer très insatisfait de son cadre de vie apparaît en quelque sorte le révélateur d'une situation économique et sociale plus précaire qu'en moyenne. On peut en effet mettre en évidence à l'aide de plusieurs critères une situation nettement plus défavorisée chez les individus très insatisfaits de leur cadre de vie : sur le plan du logement aussi bien que du point de vue de leur situation familiale et professionnelle. Leur niveau de vie est d'ailleurs en moyenne peu élevé, et les restrictions font ici partie du quotidien.

***a) Le logement.***

46% des "très insatisfaits" de leur cadre de vie déclarent s'imposer des restrictions sur le logement, contre 19% dans l'ensemble de la population. Les dépenses de logement constituent d'ailleurs, pour 14% d'entre eux, une très lourde charge (5% en moyenne). Pour une grande majorité, il s'agit de locataires (69%, contre 39% en moyenne) vivant plutôt en habitation à loyer modéré (35%, contre 17%). Le nombre de pièces est jugé insuffisant dans 36% des cas (15% dans l'ensemble de la population). Géographiquement, ils sont plus nombreux à vivre à Paris et en Ile de France (28%, contre 17%).

***b) La situation professionnelle et familiale.***

La situation professionnelle et familiale de ces personnes est très caractéristique d'une certaine précarité : 22% sont au chômage (8% dans l'ensemble de la population). On y trouve une proportion plus élevée d'ouvriers (25%, contre 17%) et de jeunes : 20% de 21-25 ans, contre 10% en moyenne. Plus souvent aussi, les "très insatisfaits" ne disposent d'aucun diplôme (37%, contre 27%). Au total, 18% sont des jeunes de moins de 30 ans sans aucun diplôme, contre 10% en moyenne.

***c) Le niveau de vie et l'équipement.***

Les personnes insatisfaites de leur cadre de vie déclarent s'imposer régulièrement plus de restrictions qu'en moyenne (78%, contre 60%). Ces restrictions concernent tous les postes budgétaires proposés : vacances, loisirs, achats d'équipements ménagers ou habillement (cf. tableau 5).

**Tableau 5**  
**Pourcentage de personnes s'imposant régulièrement des restrictions**  
**-Comparaison entre les "très insatisfaits" de leur cadre de vie et l'ensemble de la population-**  
**(1988-1990)**

Restrictions sur ...	Echantillon des "pas du tout satisfaits de leur cadre de vie"	Ensemble de la population
Les vacances, les loisirs	64,8	46,9
Les achats d'équipements ménagers	58,4	40,6
L'habillement	57,9	42,4
Les soins de beauté	49,0	33,8
Le logement	46,2	18,8
La voiture	40,1	30,3
Les dépenses pour les enfants	34,3	25,1
L'alimentation	28,1	14,5
Le tabac, la boisson	27,7	16,6
Les soins médicaux	15,3	5,8

L'insatisfaction à l'égard de l'environnement extérieur du logement semble être en relation avec une mauvaise qualité du logement lui-même ou un confort intérieur réduit : 12% des "très insatisfaits" de leur cadre de vie ne disposent pas du téléphone et 8% n'ont pas de douche ou de baignoire (cf. tableau 6).

**Tableau 6**  
**Le confort intérieur du logement**  
**-Comparaison entre les "très insatisfaits" de leur cadre de vie et l'ensemble de la population-**  
**(1988-1990)**

% d'individus ne disposant pas de ...	Echantillon des "pas du tout satisfaits de leur cadre de vie"	Ensemble de la population
Eau chaude	5,4	2,2
WC intérieur	5,5	3,0
Douche, baignoire	8,3	3,3
Téléphone	12,3	5,1
Chauffage central	32,0	22,0

Le taux de possession en différents biens d'équipements ménagers est, corrélativement, très inférieur à la moyenne chez les insatisfaits de leur cadre de vie :

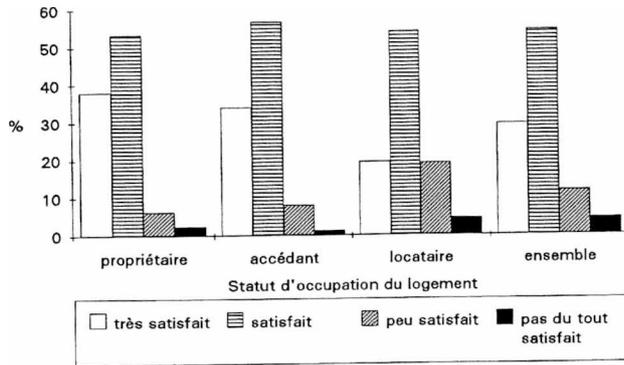
**Tableau 7**  
**Taux de possession en équipements ménagers**  
**-Comparaison entre les "très insatisfaits" de leur cadre de vie et l'ensemble de la population-**  
**(1988-1990)**

% de personnes ayant l'usage de ...	Echantillon des "pas du tout satisfaits de leur cadre de vie"	Ensemble de la population
Télévision couleur	82,8	89,7
Magnétoscope	25,9	33,6
Plusieurs postes téléphoniques	21,4	32,1
Lave-vaisselle	20,2	34,9
Minitel	11,5	19,5
Ordinateur	6,8	10,9

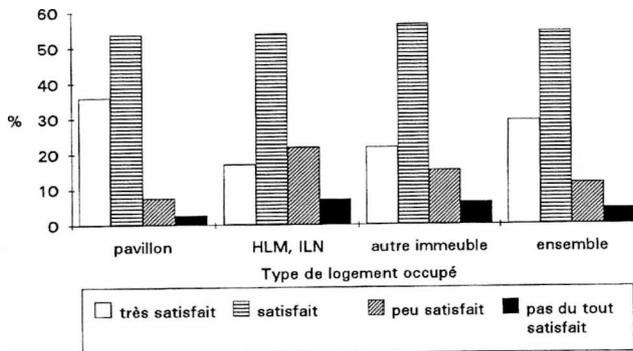
**d) Une insatisfaction généralisée.**

L'insatisfaction de ces individus vis-à-vis de leur cadre de vie n'est que le révélateur d'une insatisfaction généralisée et d'opinions globalement pessimistes : 36% pensent que l'évolution de leur niveau de vie personnel est beaucoup moins bon depuis 10 ans (contre 14% en moyenne) ; 30% pensent aussi la même chose du niveau de vie de l'ensemble des Français (contre 16%). Ils sont aussi plus nombreux à estimer que leurs conditions de vie vont se détériorer dans les 5 prochaines années (19%, contre 6%). Enfin, ils sont favorables à la transformation profonde de la société par des réformes radicales (41%, contre 25% dans l'ensemble).

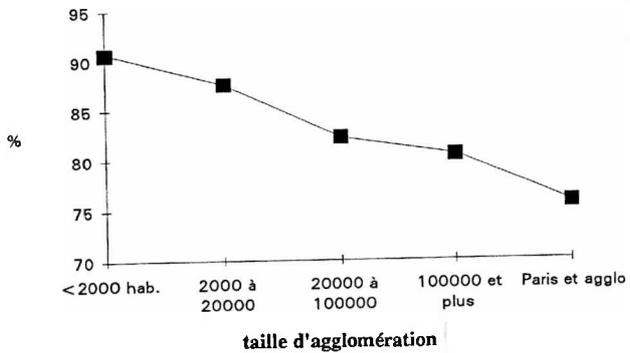
**Graphique 2**  
Opinion sur son cadre de vie, selon le statut d'occupation du logement



**Graphique 3**  
Opinion sur son cadre de vie quotidien, suivant le type de logement



**Graphique 4**  
Taux de personnes "très satisfaites" et "satisfaites" de leur cadre de vie, selon la taille d'agglomération



## 2. La pollution liée à des activités industrielles ou agricoles est une menace concrète pour un tiers des Français.

(en %)

<i>Vous sentez-vous exposé(e) à des risques de pollutions importants du fait d'activités industrielles ou agricoles proches de chez vous ?</i>	
Oui	32,2
Non	67,8
Total	100,0

Un tiers des personnes interrogées se sentent exposées à des risques de pollutions importants du fait d'activités industrielles ou agricoles près de chez elles. Ce sentiment d'exposition à de tels risques est lié à une inquiétude plus globale vis-à-vis d'un accident de centrale nucléaire : 37% des enquêtés se sentant exposés à des risques de pollutions d'origine agricole ou industrielle redoutent beaucoup un accident de centrale nucléaire (contre 28% en moyenne). La crainte d'une telle pollution va aussi de pair avec le sentiment de ne pas être assez protégé : 34% jugent que les efforts des entreprises face à la pollution industrielle sont vraiment insuffisants (23% dans l'ensemble) et 70% estiment qu'en cas d'accident de centrale nucléaire, les autorités ne seraient pas prêtes à assumer la protection des populations (contre 63% dans l'ensemble). La peur du nucléaire est donc un sentiment très présent dans cette catégorie de la population : une moindre utilisation d'électricité d'origine nucléaire y est majoritairement préférée, même si cela conduit à augmenter le coût de l'énergie (55%, contre 48%).

Mais plus généralement, on relève dans ce groupe un plus fort sentiment d'insécurité et une plus grande insatisfaction sur son cadre de vie quotidien qu'en moyenne (23% ne sont pas satisfaits de leur cadre de vie quotidien, contre 16% en moyenne). Ils sont révélateurs, soit d'une sensibilité accrue aux problèmes d'environnement, soit de l'existence effective de nuisances proches. En tout état de cause, la dégradation de l'environnement est un sujet qui préoccupe plus qu'en moyenne ce groupe et par exemple, l'accroissement de la circulation y est plus souvent ressenti comme très néfaste pour l'environnement (92%, contre 88%).

D'un autre côté, une forte majorité de Français (68%) ne ressent aucun danger de pollution directement lié à des activités industrielles ou agricoles. Les personnes plus âgées se sentent moins exposées à des risques de pollutions industrielles ou agricoles : 78% des plus de 65 ans ne le ressentent pas, contre 68% en moyenne. Les plus jeunes (en dessous de 34 ans) déclarent au contraire se sentir plus exposés qu'en moyenne.

**Tableau 8**  
Sentiment d'exposition à des risques de pollution,  
selon l'âge de l'enquêté

	Oui	Non	Total
moins de 24 ans	36,0	64,0	100,0
25-34 ans	38,0	62,0	100,0
35-49 ans	33,3	66,7	100,0
50-64 ans	31,0	69,0	100,0
65 ans et plus	22,5	77,5	100,0
Ensemble	32,2	67,8	100,0

### 3. Craintes et inquiétudes des Français au sujet de l'environnement.

Comment les Français situent-ils le problème de la dégradation de l'environnement par rapport aux autres grands thèmes de société ? Deux questions leur ont été proposées sur ce sujet, l'une à l'Automne 1989,<sup>1</sup> l'autre à l'Automne 1990<sup>2</sup> qui permettent d'y répondre. Cependant, la liste des possibilités de réponses ayant varié entre les deux années, il est difficile d'en faire une analyse évolutive<sup>3</sup>. On en retiendra cependant que 4,8% des Français en 1989, et 5,1% en 1990 citent le problème de la dégradation de l'environnement comme celui qui les préoccupe le plus (premier choix). Quand on s'intéresse aux deux premiers sujets de préoccupation cités, on note que 12% des Français placent, en 1989 comme en 1990, la dégradation de l'environnement au sein des problèmes qu'ils considèrent les plus aigus.

Tableau 9  
Sujets de préoccupation à l'Automne 1990  
-Classement par ordre décroissant suivant le première réponse-

<i>Parmi les sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus ?</i>	(en %)		
	1er choix	2ème choix	(1)+(2)
Drogue	20,8	16,4	37,2
Chômage	18,3	9,0	27,3
Maladies graves	16,8	10,9	27,7
Pauvreté en France	7,6	8,8	16,4
Tensions internationales	7,4	8,4	15,8
Pauvreté dans le monde	7,4	7,2	14,6
Violence et insécurité	7,2	15,8	23,0
Immigration	6,2	10,3	16,5
→ Dégradation de l'environnement	5,1	6,9	12,0
L'Europe de 1992	2,3	3,5	5,8
Conflits sociaux	0,9	2,8	3,7
Total	100,0	100,0	-

Deux enseignements essentiels se dégagent donc de cette question. D'une part, environ 5% des Français sont véritablement et en premier lieu inquiets par "la dégradation de l'environnement". D'autre part, cette préoccupation arrive quand même assez loin derrière

<sup>1</sup> Voir "Perception du cadre de vie et attitudes sur l'environnement", A. Dufour, Collection des rapports du Crédoc, N° 86, Octobre 1990.

<sup>2</sup> Cf. annexe 2 pour les libellés précis des questions en 1989 et 1990.

<sup>3</sup> Le nombre d'items proposés a varié entre 1989 et 1990 : 9 modalités sont communes sur les 12 de 1989 et les 11 de 1990 (cf. annexe 2).

les principales inquiétudes que constituent la drogue, les maladies graves, le chômage, la violence et l'insécurité ou la pauvreté (cf. tableau 9). Les positions relativisent bien l'importance générale accordée par les Français à l'environnement ; c'est en général un sujet secondaire de préoccupations, qui peut cependant devenir localement essentiel et mobiliser ponctuellement des énergies considérables.

Sur les cinq sujets d'interrogation concernant l'environnement présentés ci-après, 9 personnes sur 10 (91,3% exactement) se disent vraiment inquiètes par au moins l'un d'eux. Il reste donc un petit dixième de la population qui, bien qu'on lui présente une liste de cinq sujets graves concernant l'environnement, ne se sent pas inquiet.

(en %)	
<i>Entre ces différents sujets d'interrogation, y en a-t-il un qui vous inquiète vraiment (1990) ?</i>	
Oui	91,3
Non	8,7
Total	100,0

(en %)	
<i>Lequel de ces sujets vous inquiète vraiment ?</i>	
La pollution de l'eau courante	32,7
Les problèmes de santé liés à la dégradation de l'environnement	27,0
Le réchauffement de la planète et les changements de climats	15,8
L'élimination des déchets industriels et ménagers	15,7
Le développement de l'énergie nucléaire	8,8
Total des personnes vraiment inquiètes	100,0 <i>(effectif) (1834)</i>

Le sujet le plus préoccupant est celui de *la pollution de l'eau courante* (près d'un tiers de citations). Puis viennent, juste derrière, *les problèmes de santé liés à l'environnement* (27%).

*L'élimination des déchets industriels et ménagers* et *le réchauffement de la planète et les changements de climats* sont les deux autres sujets faisant l'objet d'une inquiétude semblable (environ 16%).

Enfin, le développement de l'énergie nucléaire n'est en revanche cité que par 9% des individus, arrivant au dernier rang des sujets inquiétants.

Si l'on recompose une variable globale prenant en compte les non-inquiets, on obtient la répartition suivante de la population française :

	%	effectif
Vraiment inquiets par :		
. La pollution de l'eau courante	29,9	600
. Les problèmes de santé liés à la dégradation de l'environnement	24,6	495
. Le réchauffement de la planète et les changements de climats	14,4	289
. L'élimination des déchets industriels et ménagers	14,3	288
. Le développement de l'énergie nucléaire	8,1	162
<b>Total des personnes vraiment inquiètes</b>	<b>91,3</b>	<b>1834</b>
<b>Non inquiets</b>	<b>8,7</b>	<b>176</b>
<b>Total général</b>	<b>100,0</b>	<b>2010</b>

### 1 - Les non inquiets : indécision générale et insensibilité aux divers problèmes touchant à l'environnement.

La catégorie des non-inquiets vis-à-vis des problèmes de l'environnement manifeste aussi, par ailleurs, une inquiétude nettement moindre que celle avouée par l'ensemble de la population sur divers autres sujets de préoccupation (chômage, guerre, accident, etc, ...).

Tableau 10

Pourcentage de personnes déclarant ne pas être du tout inquiètes

-Comparaison entre les non-inquiets au sujet de l'environnement et l'ensemble de la population-

<i>N'est pas du tout inquiet de l'éventualité d'...</i>	Ensemble des non-inquiets aux 5 sujets traitant de l'environnement	Ensemble de la population
Un accident de centrale nucléaire	44,4	23,0
Une agression dans la rue	35,7	23,2
Du chômage	30,5	20,6
Une guerre	20,9	13,2
Un accident de la route	20,3	8,2
Une maladie grave	12,5	6,0

De la même façon, on trouve parmi ces non-inquiets, un plus grand nombre relatif d'individus ne se sentant pas exposés à des risques de pollution industrielle ou agricole (81 %, contre 68 %). On y rencontre également plus d'indifférents à l'idée qu'une usine de traitement des déchets s'installe dans leur commune de résidence (26 %, contre 13 %). Plus généralement, ce groupe révèle une indécision plus marquée qu'en moyenne vis-à-vis des divers sujets touchant la transformation de la société, les allocations familiales, le niveau de vie, etc,...

**Tableau 11**  
Taux de réponses "ne sait pas" à divers questions  
-Comparaison entre "non-inquiets" au sujet de l'environnement et l'ensemble de la population-

	(en %)	
	Ensemble des non-inquiets au sujet de l'environnement	Ensemble de la population
La société a-t-elle besoin de se transformer ?	16,9	6,4
Opinion sur les allocations familiales (identiques pour tout le monde)	12,0	4,5
Evolution du niveau de vie de l'ensemble des Français depuis 10 ans	10,4	4,0
Etes-vous d'accord avec l'affirmation "on ne sait pas ce qui pollue vraiment dans nos habitudes de tous les jours" ?	8,5	2,9

Les seules caractéristiques socio-démographiques distinctives de ce groupe sont le lieu d'habitation et le type de ménage : 23 % des "non-inquiets" appartiennent à des ménages composés d'un actif vivant seul (contre 14 % dans l'ensemble de la population) et 10 % sont des Parisiens (3 % en moyenne).

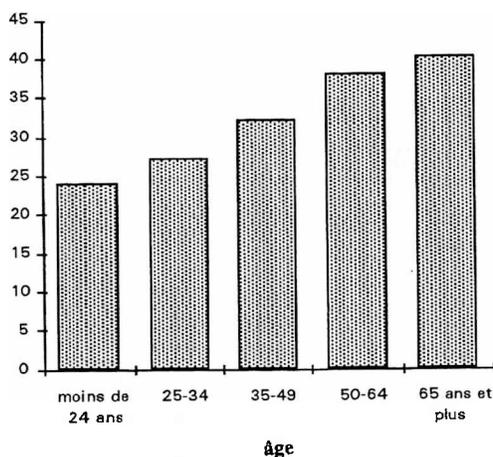
## 2 - La pollution de l'eau courante : une crainte des plus âgés.

La pollution de l'eau courante est un thème qui a récemment surgi dans l'actualité, avec l'observation de la présence de nitrates dans l'eau potable, essentiellement dans certaines régions agricoles. L'intensification de l'utilisation des engrais sur les sols pour augmenter le rendement conduit à favoriser la pollution de l'eau. Les conséquences néfastes pour la santé d'une eau contenant un fort taux de nitrates (auxquelles les médias ont largement fait écho) sont sans doute pour beaucoup dans l'inquiétude manifestée par la population sur ce sujet. Toujours est-il que la pollution de l'eau courante arrive au premier rang des préoccupations des Français en matière d'environnement.

Au sein de ce groupe de personnes principalement préoccupées par la pollution de l'eau courante, on trouve une proportion de 25% de retraités (il y en a 20% dans l'ensemble de la population). 23% de ces personnes vivent en couple, les deux conjoints étant inactifs : il s'agit donc là vraisemblablement, pour la plupart, de couples de retraités. Plus fréquemment, ces personnes résident en province et plutôt dans des pavillons que dans des immeubles.

Le taux d'inquiétude relatif à la pollution de l'eau courante est une fonction croissante de l'âge de la personne interrogée, comme on le voit sur le graphique suivant : plus on vieillit, plus on redoute ce type de pollution.

**Graphique 5**  
Pourcentage d'inquiets de la pollution de l'eau courante, selon l'âge de l'enquêté



26% de ceux qui citent ici la pollution de l'eau comme principal sujet de préoccupation (contre 17% en moyenne) ont aussi proposé la réduction de la pollution de l'eau comme action prioritaire à mener pour protéger l'environnement. Les priorités d'actions rejoignent ainsi les sujets de préoccupation, nous le verrons plus loin.

### 3 - Une plus grande sensibilité aux problèmes de santé chez les femmes.

Le thème des problèmes de santé liés à la dégradation de l'environnement est évoqué de façon explicite depuis peu. La plupart des pollutions peuvent en effet avoir des conséquences en matière sanitaire. La pollution de l'eau courante, comme on vient de le voir, l'émission de gaz toxiques ou encore la présence d'éléments radioactifs dans des décharges sont autant de formes de pollution nuisibles pour la santé, mais pas forcément visibles directement. En tout état de cause, la généralité de ce thème et la préoccupation croissante des Français pour leur santé expliquent certainement que ce sujet soit cité par une grande part de la population (25%). D'ailleurs, on remarque que ceux qui se sont déclarés inquiets par les problèmes de "santé" sont aussi ceux qui se disent les plus inquiets d'une maladie grave (22,5%, contre 16,8% dans l'ensemble).

On trouve ici 59% de femmes alors qu'elles ne constituent que 53% de l'ensemble de la population.

Tableau 12  
Répartition par sexe des inquiets des problèmes de santé  
liés à la dégradation de l'environnement.

	% d'inquiets	Ensemble de la population
Hommes	41,1	47,3
Femmes	58,9	52,7
Total	100,0	100,0
(effectif)	(600)	(2010)

Les locataires et les habitants de logement de type HLM ou ILN sont plus nombreux chez les personnes inquiètes des problèmes de santé occasionnés par la dégradation de l'environnement (respectivement 45% contre 39%, et 22% contre 16%). Il s'agit là d'une population en général préoccupée par tout ce qui touche au domaine de la santé. D'ailleurs, ces enquêtés déclarent plus fréquemment souffrir de maux de tête (40%, contre 35% en moyenne), ils considèrent plus souvent que leur santé n'est pas du tout satisfaisante par rapport aux personnes de leur âge, et ils estiment que les efforts de la collectivité les plus insuffisants sont ceux fournis pour les handicapés ou les malades (40%, contre 27%).

#### **4 - Le réchauffement de la planète et les changements de climats.**

Le réchauffement de la planète est un sujet de plus en plus débattu, non seulement dans les milieux scientifiques, dans la presse, chez les politiques mais aussi dans la population française comme on peut le constater à la vue du taux de préoccupation obtenu dans notre enquête. C'est un problème sérieux sur le plan scientifique dont on ne connaît pas encore aujourd'hui précisément les conséquences climatiques.

Cette préoccupation est partagée par 14% des Français. Elle n'est pas exprimée par une catégorie de la population très repérable sur le plan socio-démographique. Simplement, on note que parmi les personnes préoccupées par ce thème, il y en a plus (73%) à être d'accord pour utiliser davantage d'énergie d'origine nucléaire si cela permet de réduire l'effet de serre plutôt que le contraire (64% en moyenne). Le développement de nouvelles technologies de production plus respectueuses de l'environnement est une action jugée plus prioritaire par ces personnes que dans l'ensemble de la population (13%, contre 8%).

#### **5 - L'élimination des déchets industriels et ménagers : une préoccupation plus grande pour les hommes.**

La production de déchets industriels et ménagers est en progression constante depuis quelques années et sera encore amenée à augmenter dans le futur. L'évolution de la consommation a des répercussions immédiates sur la production de déchets des ménages<sup>1</sup>. Le papier carton et les matières plastiques sont devenues ainsi les deux matières les plus présentes dans les déchets ménagers. L'activité industrielle croissante engendre aussi une progression de la production de déchets, qui conduit, nous le verrons, l'opinion publique à s'interroger. Le problème de l'élimination des déchets ménagers et industriels devient donc de plus en plus crucial dans les pays industrialisés et sans doute aussi dans le Tiers Monde.

On relève d'abord que beaucoup plus d'hommes se déclarent inquiets de l'élimination des déchets (qu'ils soient industriels ou ménagers) que de femmes.

---

<sup>1</sup> Cf. "Regards dans la poubelle des Français", Consommation et modes de vie, n°55, Janvier 1991.

**Tableau 13**  
**Répartition par sexe des personnes inquiètes par le problème de l'élimination des déchets.**

	% d'inquiets	Ensemble de la population
Hommes	57,5	47,3
Femmes	42,5	52,7
Total	100,0	100,0
(effectif)	(288)	(2010)

Issus d'un milieu familial plus diplômé que la moyenne (parents ayant tous les deux au moins le Bac), les individus de ce groupe sont, eux aussi, diplômés d'universités ou de grandes écoles dans une proportion plus importante que la moyenne (14%, contre 8%).

Ils semblent émettre des opinions plutôt modernistes : ils estiment plus souvent que la diffusion de l'informatique, en modifiant certains aspects des conditions de vie, est une chose souhaitable et ils sont davantage qu'en moyenne partisans d'une plus grande utilisation de l'énergie nucléaire si cela permet de réduire le coût de l'énergie en France. Ils sont en revanche plus nombreux à penser que la société française n'a pas besoin de se transformer profondément (20%, contre 14% en moyenne).

25% des étudiants ont cité cette inquiétude, contre seulement 14% dans l'ensemble de la population, la plaçant ainsi au deuxième rang de leurs préoccupations écologiques derrière les problèmes de santé liés à la dégradation de l'environnement.

#### **6 - Le développement de l'énergie nucléaire n'est pas placé en tête des principaux sujets d'inquiétude.**

Le développement de l'énergie nucléaire est le sujet le moins souvent cité parmi les cinq sujets proposés (8%). La présence de centrales nucléaires est maintenant relativisée par une assez large majorité de la population, même si de récentes catastrophes ont relancé certaines inquiétudes. L'utilisation de l'énergie nucléaire est-elle en quelque sorte passée dans les moeurs ?

Ce sont les mêmes personnes qui se disent inquiètes à la fois du développement de l'énergie nucléaire et de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire, ou encore qui citent comme action prioritaire pour protéger l'environnement la prévention des risques de l'industrie nucléaire. Ces individus-là sont aussi favorables à l'utilisation de moins d'électricité d'origine nucléaire, même si cela doit augmenter le coût de l'énergie (75%, contre 48%) et

même si cela doit augmenter l'effet de serre et le réchauffement de la terre (52 %, contre 32 %).

Cette catégorie regroupe donc des personnes très sensibles à tout ce qui touche au nucléaire, qui préfèrent dans tous les cas limiter l'utilisation de ce type d'énergie.

Alors qu'il y a 8 % de personnes préoccupées par le développement de l'énergie nucléaire, c'est le cas de :

- . 20 % de celles qui citent comme action prioritaire pour protéger l'environnement, la prévention nucléaire
- . 18 % de celles qui sont très inquiètes de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire
- . 13 % de celles qui désirent que l'on utilise moins d'électricité nucléaire, même si cela doit augmenter le coût de l'énergie
- . 11 % de celles qui se sentent exposées à des risques de pollution importants du fait de l'activité de certaines usines

Ces individus ont d'ailleurs une position sur le progrès technique relativement défavorable : 21 % considèrent comme dangereuse et regrettable la diffusion de l'informatique (contre 14 % en moyenne).

Enfin, aucune caractéristique socio-démographique précise ne peut être mise ici en avant, si ce n'est que les habitants des petites communes (de 2 000 à 20 000 habitants) semblent un peu plus préoccupés par le développement du nucléaire que la moyenne (12 %, contre 8 % dans l'ensemble).

## **CHAPITRE 2**

### **ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LA DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT**

## CHAPITRE 2

### ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LA DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT

La prise de conscience des Français vis-à-vis des problèmes environnementaux se traduit concrètement par une certaine volonté d'action. *Quelles sont pour les Français les actions qu'ils jugent prioritaires pour lutter contre la dégradation de l'environnement ? Quelles actions concrètes sont-ils prêts personnellement à engager ? Voici les deux grandes questions abordées dans ce chapitre.*

On constate que les actions prioritaires choisies rejoignent bien souvent les sujets d'inquiétude déclarés. Dans les actions jugées prioritaires, sont essentiellement mises en avant celles qui font référence à des menaces assez concrètes comme l'élimination des déchets industriels, et celles touchant à des éléments naturels comme l'eau et l'air. Pour ce qui est des actions que les Français sont personnellement disposés à engager, celles à caractère obligatoire sont moins bien accueillies que celles qui font l'objet d'un libre choix. L'engagement personnel a donc ses propres limites, il bute sur la contrainte de liberté individuelle.

## 1. Les actions jugées prioritaires pour la défense de l'environnement.

Si l'élimination des déchets industriels et ménagers n'arrivait qu'au second plan des inquiétudes (cf. Chapitre 1), l'élimination des déchets industriels constitue en revanche, pour les Français, la première des actions prioritaires à mener pour lutter contre la dégradation de l'environnement. Elle recueille 22% des citations en première réponse et 21% en deuxième réponse. Juste derrière arrivent la lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs avec également 43% de citations pour les deux premiers choix possibles, puis la réduction de la pollution de l'air ou de l'atmosphère (34% de citations sur les deux réponses).

*Quelles sont les actions prioritaires à mener pour lutter contre la dégradation de l'environnement ? (classement par ordre décroissant des premières réponses)*

	(en %)		
	réponse 1	réponse 2	total (1)+(2)
L'élimination des déchets industriels	21,9	20,9	42,8
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	16,8	25,9	42,7
La lutte contre le bruit	14,3	4,0	18,3
La réduction de la pollution de l'air ou de l'atmosphère	13,4	20,4	33,8
La prévention des risques de l'industrie nucléaire	13,1	9,0	22,1
La sauvegarde des plantes et des animaux sauvages	10,3	7,4	17,7
Le développement de nouvelles technologies de production respectueuses de l'environnement	7,6	7,5	15,1
La protection des paysages (montagne, mer, ...)	2,3	4,6	6,9
Ne sait pas	0,3	0,3	0,6
Total	100,0	100,0	-

Classées par ordre d'importance d'abord suivant la première réponse, puis suivant le cumul des deux premières réponses, on obtient les actions prioritaires suivantes (les trois dernières restant dans le même ordre) :

**Tableau 14**  
**Actions prioritaires ordonnées**

Ordre selon la première réponse	Ordre selon les 2 réponses cumulées
1. L'élimination des déchets industriels 2. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs <b>3. La lutte contre le bruit</b> 4. La réduction de la pollution de l'air ou de l'atmosphère 5. La prévention des risques de l'industrie nucléaire	1. L'élimination des déchets industriels 2. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs 3. La réduction de la pollution de l'air ou de l'atmosphère 4. La prévention des risques de l'industrie nucléaire <b>5. La lutte contre le bruit</b>
6. La sauvegarde des plantes et des animaux sauvages 7. Le développement de nouvelles technologies de production <b>8. La protection des paysages</b>	

Que l'on s'intéresse à la seule première réponse ou aux deux premières réponses cumulées, les résultats obtenus diffèrent quelque peu : l'élimination des déchets industriels et la lutte contre la pollution de l'eau constituent certes, dans les deux cas, les premières priorités mais en revanche, la lutte contre le bruit apparait plus comme une action prioritaire pour une population spécifique que comme une préoccupation générale. Elle est en effet peu citée en deuxième réponse, ne se situant plus qu'au cinquième rang des priorités lorsque les deux réponses sont cumulées, passant derrière la lutte contre la pollution de l'air (qui est nettement plus citée en deuxième réponse qu'en première) et la prévention des risques de l'industrie nucléaire (cf. tableau 14).

Ce sont probablement les propositions les plus en rapport avec des menaces concrètes, pouvant éventuellement mettre en danger des vies humaines, qui sont mises en avant dans les réponses obtenues. Il en est ainsi de l'élimination des déchets industriels dont le danger est ressenti par la population. De la même façon, l'eau et l'air sont sans doute, dans l'esprit des Français, des ressources naturelles vitales qu'il convient de gérer attentivement du fait de leur importance pour l'environnement, mais aussi et surtout pour l'homme.

En revanche, la lutte contre le bruit constitue, probablement, une action d'un autre ordre, qui répond à une nuisance très perceptible au niveau individuel, mais non à un véritable danger pour la vie humaine. Il s'agit plus d'une action à laquelle on pense quand on est directement concerné et que l'on souffre soi-même de "pollution sonore". C'est la raison pour laquelle cette action est jugée prioritaire par une population spécifique comprenant surtout les personnes âgées et les citadins.

La prévention des risques de l'industrie nucléaire occupe une position intermédiaire. De par sa nature, elle rejoint les actions qui visent à restreindre les dangers menaçant la vie humaine. Mais, elle arrive bien après ces types d'actions peut-être en partie du fait de sa formulation. En effet, l'emploi du mot "prévention", par rapport à certains autres items où sont utilisés les mots "élimination" ou "lutte", a peut-être conduit à une moindre citation de cette action. Les nuisances du nucléaire ne se résument évidemment pas à un seul risque qu'il faudrait "prévenir". La lutte contre les nuisances de l'énergie nucléaire pourrait être aussi incluse dans plusieurs autres items de cette même question, en particulier l'élimination des déchets industriels et la lutte contre la pollution de l'eau. Mais il reste, on l'a vu au premier chapitre, que le développement de l'industrie nucléaire ne préoccupe pas prioritairement les Français.

Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement est une action qui fait référence à des mesures complexes et surement plus abstraites, qui impliquent peut-être moins les enquêtés. On propose ici un moyen de lutte assez général et peu concret et non la lutte contre un type de pollution. C'est sans doute la raison qui explique un taux de réponses relativement faible.

Enfin, la sauvegarde des plantes et des animaux sauvages, et surtout la protection des paysages, sont des actions jugées largement moins prioritaires que celles relatives aux déchets, à l'eau ou à l'air : peut-être semblent-elles moins directement vitales pour l'homme. Ici aussi, le choix du vocabulaire a peut-être une importance : les mots "sauvegarde" et "protection" font partie d'un registre opposé à celui où l'on trouve "lutte" et "élimination".

Au total, on peut considérer que les actions prioritaires souhaitées par les Français sont celles qui visent à réduire les dangers pouvant menacer la vie humaine : déchets industriels, pollutions de l'eau et de l'air, risque nucléaire. Cependant, la lutte contre le bruit concerne une forte minorité de la population probablement plus sensible à cette nuisance parce qu'elle en souffre davantage. La protection de la nature conçue comme un objectif en soi recueille, en revanche, peu de suffrages.

Avant de détailler les caractéristiques des sous-populations qui ont opté pour telle ou telle action prioritaire, nous allons montrer qu'il existe des associations privilégiées entre les différentes actions citées.

### **1 - Associations entre actions prioritaires.**

A partir de la question sur les deux actions prioritaires à mener pour lutter contre la dégradation de l'environnement, on a créé 8 nouvelles variables "oui/non" pour chacune des actions prises isolément. La modalité "oui" à une action regroupe les individus l'ayant cité en premier ou deuxième choix comme prioritaire<sup>1</sup>. Une Analyse des Correspondances Multiples, non détaillée ici, a permis alors de mettre en évidence les rapprochements et les oppositions entre les divers types d'actions envisagées. Elle donne une vision globale de l'importance et du positionnement des actions les unes par rapport aux autres. Cette analyse résume assez bien les diverses positions adoptées face à l'éventail des propositions d'actions pour lutter contre la dégradation de l'environnement. On peut en retenir quatre conclusions essentielles :

- \* Le premier clivage s'opère entre les actions qui correspondent à la lutte contre la pollution des éléments naturels, tels l'eau et l'air et celles qui relèvent de la lutte contre les pollutions industrielles. Deux familles d'actions émergent : les préoccupations liées aux avancées technologiques et à l'industrialisation (élimination des déchets industriels et prévention des risques de l'industrie nucléaire) s'opposent aux préoccupations touchant aux ressources naturelles vitales (luttés contre la pollution de l'eau ou de l'air).
- \* Une autre opposition apparaît entre des actions à caractère individuel (amélioration du cadre de vie par la lutte contre le bruit, la protection des paysages) et d'autres qui sont menées dans un objectif de lutte pour la collectivité.
- \* Un clivage apparaît ensuite entre des actions qui renvoient à la notion de nature, et en particulier de protection de la nature (plantes, animaux sauvages), et celles qui font référence à la notion de pollution (pollution de l'air, pollution de l'eau).
- \* Enfin, il existe des opinions contrastées quant à l'utilisation des nouvelles technologies de production et du nucléaire. Le "développement de nouvelles technologies de production" s'oppose en effet à la "prévention des risques de l'industrie nucléaire". Certains voient donc dans l'avancée technologique un risque pour l'environnement, tandis que pour d'autres, il s'agit d'un moyen d'action pour le préserver.

---

<sup>1</sup> Cf annexe 3 les libellés des 8 nouvelles variables et leur tri à plat.

## **2 - Analyse des caractéristiques des individus ayant désigné comme prioritaire chaque type d'action.**

D'une manière générale, les actions prioritaires choisies sont cohérentes avec les sujets d'inquiétude déclarés.

### ***a) Les partisans de l'élimination des déchets industriels (21,9% des premières réponses)***

38% des personnes ayant comme principal sujet d'inquiétude l'élimination des déchets industriels et ménagers estiment que l'action prioritaire à mener pour protéger l'environnement est l'élimination des déchets industriels (contre 22% dans l'ensemble). Une certaine logique semble prévaloir ici : on propose d'abord de lutter contre l'élément considéré comme le plus inquiétant. Ces personnes citent comme deuxième action prioritaire : la réduction de la pollution de l'air ou de l'eau. Il est vrai que réduire la pollution de l'air ou de l'atmosphère, ou lutter contre la pollution de l'eau peut passer par l'élimination des déchets industriels. L'inquiétude de ce groupe face à un éventuel accident de centrale nucléaire est relativement limitée : 27% n'en sont pas du tout inquiets, contre 23% en moyenne.

Aucune caractéristique socio-démographique n'est décelée au sein de cette population, peut-être en raison du grand nombre de réponses qui se sont portées sur cette proposition.

### ***b) Les partisans de la lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs (16,8% des premières réponses).***

Comme précédemment, on retrouve un lien entre l'action prioritaire à mener et les principales inquiétudes : 47% des enquêtés figurant dans ce groupe citent la lutte contre la pollution de l'eau courante comme prioritaire (contre 30%). Il s'agit ici plus souvent qu'en moyenne de personnes habitant en province et plutôt en habitat dispersé. Issus de familles où les parents n'avaient aucun diplôme, les enquêtés de cette classe ne sont eux-mêmes que peu ou pas du tout diplômés (26% n'ont aucun diplôme ou le Cep contre 18% en moyenne).

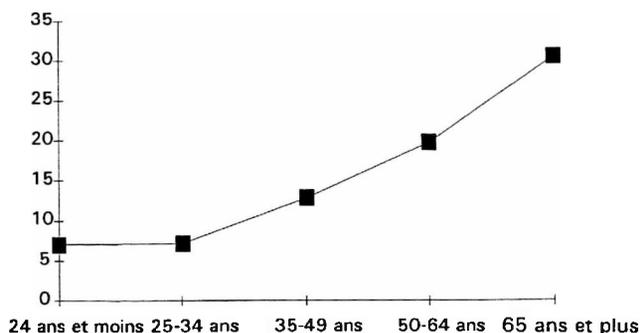
Relativement plus âgées que la moyenne (23% ont au moins 65 ans, contre 18% en moyenne), ces personnes vivent aussi plus repliées sur elles-mêmes, sont plus nombreuses à ne jamais aller au cinéma, ou à ne jamais fréquenter de bibliothèque. Elles sont également relativement nombreuses à ne jamais recevoir d'amis ou de relations à leur domicile, à n'être pas parties en vacances depuis un an, ni à avoir fait de voyages de plus de 100 kilomètres dans l'année écoulée.

**c) Les partisans de la lutte contre le bruit (14,3% des premières réponses).**

La lutte contre le bruit, placée ici parmi les actions prioritaires pour lutter contre la dégradation de l'environnement, correspond plus en réalité à une action destinée à améliorer la vie quotidienne. Le bruit figure en effet parmi les causes principales de la détérioration de la qualité de la vie. Toutes les sources de bruit sont d'ailleurs nuisibles, mais les principales accusées par les Français sont le trafic automobile (voitures, poids lourds, deux roues) ainsi que le bruit occasionné par les voisins<sup>1</sup>. A l'automne 1989, plus d'un tiers des Français se disaient gênés par des bruits à leur domicile et la moitié d'entre eux citaient le trafic automobile comme première gêne. Les prévisions de l'évolution de la dégradation de l'environnement sonore sont par ailleurs plutôt pessimistes pour les années à venir<sup>2</sup>. Souvent, les politiques de lutte contre le bruit mises en place n'ont guère été fructueuses, peut-être en raison de leurs objectifs peu explicités et peu quantifiés. Assez souvent, on agit en la matière au coup par coup, pour résoudre des problèmes ponctuels. Pourtant, des mesures incitatives pouvant s'intégrer à des programmes locaux peuvent être d'une grande utilité pour favoriser des comportements non-bruyants ou inciter à l'achat de produits silencieux.

Les individus ayant cité la lutte contre le bruit comme action prioritaire forment un groupe bien caractéristique : il s'agit en grande partie de retraités (30% ont au moins 65 ans, contre 18% dans l'ensemble), et donc de personnes âgées. Le taux de réponses "lutter contre le bruit" croît d'ailleurs fortement avec l'âge (cf. graphique 6). Ce taux passe de 7% à 30% entre 24 ans et 65 ans et plus, avec une nette accentuation de la tendance au-delà de 34 ans.

**Graphique 6**  
L'action prioritaire pour lutter contre la dégradation de l'environnement :  
% de réponse "lutter contre le bruit", suivant l'âge de l'enquêté.



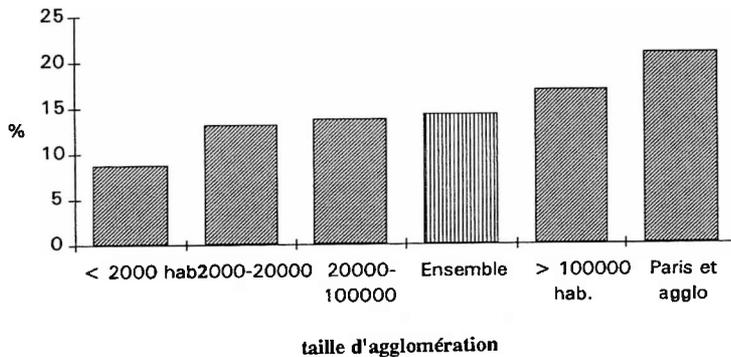
<sup>1</sup> On peut se reporter au rapport "Perception du cadre de vie et attitudes sur l'environnement", Collection des Rapports du Crédoc, n°86, Octobre 1990.

<sup>2</sup> Cf "Le bruit : une pollution sans écho", Observateur de l'OCDE, n°167, décembre 1990/janvier 1991.

Les personnes de ce groupe sont moins diplômées que la moyenne : 46% n'ont aucun diplôme ou le Cep seulement, contre 34% dans l'ensemble.

On y retrouve également une plus grande proportion d'habitants de Paris et de grandes agglomérations (cf. graphique 7), ce qui n'est pas bien sûr pour nous surprendre. Plus l'agglomération de résidence est importante, plus la revendication de lutter contre le bruit est élevée, le taux le plus haut étant celui obtenu à Paris intra muros (21%).

**Graphique 7**  
L'action prioritaire pour lutter contre la dégradation de l'environnement :  
% de réponses "lutter contre le bruit", selon la taille d'agglomération



Les sentiments d'insécurité et d'inquiétude sont très accrus dans cette catégorie de la population : inquiétude d'une agression dans la rue, de la guerre, du chômage, des maladies graves, etc,... Ces sentiments sont sans doute en grande partie liés à l'âge.

**Tableau 15**  
Pourcentage d'inquiets chez les partisans de la lutte contre le bruit  
et dans l'ensemble de la population

<i>Beaucoup inquiets de l'éventualité d'...</i>	Partisans de la lutte contre le bruit	Ensemble de la population
une agression dans la rue	33,8	25,4
une éventuelle guerre	48,2	40,3
du chômage	38,7	31,2
une maladie grave	62,1	54,8

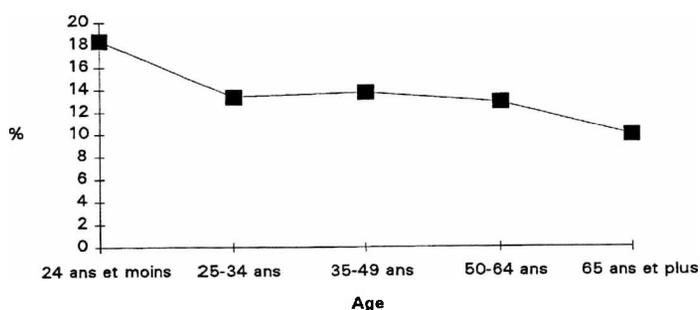
**d) Les partisans de la réduction de la pollution de l'air, de l'atmosphère  
(13,4% des premières réponses)**

Les personnes citant cette réponse en premier lieu optent plus souvent pour la lutte contre la pollution de l'eau en deuxième choix. L'eau et l'air sont deux éléments de la nature qui sont fréquemment associés. Cela a déjà été mis en avant plus haut. Ces éléments constituent, en effet, tous les deux des ressources naturelles vitales pour l'homme. Le souhait de réduction de la pollution des éléments naturels semble également avoir un lien certain avec les inquiétudes concernant les problèmes de santé liés à la dégradation de l'environnement. Un tiers des partisans de la réduction de la pollution de l'air se déclarent en effet inquiets par les problèmes de santé liés à la détérioration de l'environnement (contre 25%). Il est probable que pour beaucoup de Français, les problèmes de santé liés à la dégradation de l'environnement pourraient être principalement dus à la pollution de l'air ou de l'eau.

Les personnes ayant choisi ce type d'action sont, en revanche, relativement plus indifférentes qu'en moyenne à l'installation d'une éventuelle usine de traitement des déchets dans leur propre commune (20% d'entre elles sont indifférentes, contre 13% en moyenne). Il s'agit d'une population plus jeune que la moyenne : 19% ont moins de 24 ans, contre 14% dans l'ensemble. Plus on vieillit, moins on choisit cette proposition de lutter contre la pollution de l'air.

**Graphique 8**

**L'action prioritaire pour lutter contre la dégradation de l'environnement :  
% de réponses "réduction de la pollution de l'air", selon l'âge de l'enquêté.**



**e) Les partisans de la prévention des risques de l'industrie nucléaire  
(13,1% des premières réponses)**

Comme on l'a déjà vu, on trouve ici un sous-échantillon d'individus qui choisissent plus fréquemment les modalités de réponse qui se rapportent aux interrogations vis-à-vis du nucléaire. Le développement du nucléaire constitue d'ailleurs souvent leur principal sujet d'inquiétude (pour 20% d'entre eux, contre 8% en moyenne), et l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire les préoccupe beaucoup (42%, contre 28%). Lorsqu'on considère plus globalement les inquiets et les non-inquiets face à l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire, on trouve que 70% des individus ayant cité "la prévention des risques de l'industrie nucléaire" sont inquiets, contre 50% en moyenne.

**Tableau 16**  
Le type d'actions prioritaires pour lutter contre la dégradation de l'environnement  
et l'inquiétude vis-à-vis d'un accident de centrale nucléaire

	(en %)		
	Inquiet	Non inquiet	Total
La lutte contre le bruit	50,6	49,4	100,0
La sauvegarde des plantes et des animaux sauvages	58,5	41,5	100,0
La prévention des risques de l'industrie nucléaire	70,1	29,9	100,0
L'élimination des déchets industriels	43,3	56,7	100,0
La réduction de la pollution de l'air	44,1	55,9	100,0
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	47,8	52,2	100,0
La protection des paysages	51,1	48,9	100,0
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	36,5	63,5	100,0
Ensemble	49,9	50,1	100,0

On trouve donc ici des partisans d'une utilisation moindre de l'électricité d'origine nucléaire, même notamment si cela doit augmenter le coût de l'énergie (69%, contre 48% en moyenne).

**f) Les partisans de la sauvegarde des plantes et des animaux sauvages  
(10,3% des premières réponses)**

Dans cette catégorie de population, l'attachement à la sauvegarde des plantes et des animaux sauvages est relativement fort. Par exemple, la part des personnes ayant déclaré "la faune et la flore" comme éléments les plus touchés par les nouveaux aménagements routiers ou par l'accroissement de la circulation, est ici bien plus élevée qu'en moyenne (18%, contre 12%).

Assez sensibles aux problèmes environnementaux, ces individus se déclarent relativement souvent disposés à payer plus cher des produits plus naturels et à acquitter plus de taxes pour la défense de l'environnement (73 %, contre 63 %). La dégradation de l'environnement les inciteraient aussi davantage qu'en moyenne à changer d'énergie de chauffage (26 %, contre 19 %).

Ce groupe se compose davantage de jeunes (22% ont moins de 24 ans, contre 14% dans l'ensemble), et de personnes célibataires (26%, contre 18%). Les ouvriers y sont sur-représentés (26 %, contre 17 %) ainsi que les détenteurs d'un diplôme du niveau Bepc (49 %, contre 39 %).

***g) Les partisans du développement de nouvelles technologies de production respectueuses de l'environnement (7,6% des premières réponses).***

Cette proposition obtient un taux d'adhésions inférieur aux précédentes, certainement parce que le développement de nouvelles technologies de production "propres" fait plus référence à des moyens techniques pas toujours connus et non à la lutte contre un type précis de pollution. Ces techniques ne sont donc pas forcément comprises d'une large part des Français et la réponse est sans doute moins attractive car plus abstraite pour ces groupes de population.

De fait, les personnes ayant choisi cette proposition ont un profil socio-démographique particulier. Leur caractéristique principale est d'être nettement plus diplômées que la moyenne : 19% ont un diplôme d'université ou de grande école, contre 8% dans l'ensemble de la population. Elles semblent, conjointement, bénéficier d'un niveau de vie assez confortable : de nombreux voyages effectués au cours de l'année écoulée, ainsi que l'absence de restrictions ou un taux de départ en vacances élevé en sont les révélateurs. En tout état de cause, leur revenu mensuel global est nettement plus haut qu'en moyenne (13 400 Francs, contre 11 300 Francs en moyenne).

Leurs idées sont en général celles des diplômés : plutôt modernistes et optimistes. Modernistes vis-à-vis de la famille, dans le sens où ces individus ne voient pas dans la famille le seul endroit où l'on se sente bien et détendu, et où il leur est indifférent que ce soit le père ou la mère qui cesse de travailler pour s'occuper d'un enfant en bas âge. Optimistes, car on y estime que l'on doit pouvoir venir à bout de la pauvreté dans une société comme la nôtre.

Parmi leurs sujets généraux d'inquiétudes, la dégradation de l'environnement est une question qui les préoccupe, certes, beaucoup plus que la moyenne mais seulement en tant que sujet de second rang. Ces individus placent plutôt, au premier plan, des préoccupations collectives telles que les tensions internationales et la pauvreté. Pour eux, les énergies préservant le plus l'environnement sont précisément les énergies renouvelables (71 %, contre 48 %).

Enfin, on relève dans ce groupe un plus large accord qu'en moyenne quant à l'installation d'une usine de traitement des déchets dans sa commune de résidence, comme si l'on reconnaissait que l'implantation de telles usines sont un des premiers pas de la mise en place de ces technologies nouvelles préservatrices de l'environnement (cf. tableau 17).

Ouverts à toutes les innovations tendant à lutter contre la dégradation de l'environnement, ces enquêtés préconisent donc l'utilisation du progrès technique à des fins écologiques.

Tableau 17

"Seriez-vous prêt à accepter l'installation dans votre commune d'une usine de traitement des déchets industriels et ménagers ?", croisé avec les types d'actions jugées prioritaires.

	(en %)			
	Oui	Non	Indifférent	Total
La lutte contre le bruit	35,8	46,0	18,2	100,0
La sauvegarde des plantes et des animaux sauvages	48,3	44,6	6,7	100,0
La prévention des risques de l'industrie nucléaire	39,9	47,8	12,3	100,0
L'élimination des déchets industriels	44,7	44,6	10,7	100,0
La réduction de la pollution de l'air	39,8	40,5	19,7	100,0
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	41,3	47,0	11,7	100,0
La protection des paysages	32,4	61,4	6,2	100,0
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	54,1	36,4	9,5	100,0
Ensemble	42,3	44,8	12,9	100,0

*Exemple de lecture : 61% des personnes jugeant prioritaire la protection des paysages sont réfractaires à l'idée de l'installation d'une usine de traitement des déchets près de chez eux, alors que 45% de l'ensemble de la population le sont.*

**h) Les partisans de la protection des paysages (2,3% des premières réponses)**

Les individus de ce groupe citent plus souvent en seconde réponse la sauvegarde des plantes et des animaux sauvages (24 %, contre 8%). Ces deux types de préoccupations se rejoignent quelque peu : ce sont des actions qui permettent de préserver la nature dans son état, même si elles apparaissent moins vitales ou urgentes que des actions sur la pollution de l'air ou de l'eau. Plus fréquemment, ces personnes habitent dans un HLM ou ILN (36%, contre 16% dans l'ensemble). On compte aussi parmi elles plus de réfractaires à l'installation dans leur commune d'une usine de traitement des déchets (cf. tableau 17).

Ainsi, comme on a pu le constater, une forte corrélation existe entre les souhaits prioritaires de chacun en matière d'environnement et les principaux sujets d'inquiétude en la matière. Le tableau 18 permet d'apprécier ces corrélations.

**Tableau 18**  
Répartition des principaux sujets d'inquiétude  
selon les types d'actions prioritaires à mener pour protéger l'environnement.

(en %)

	Inquiétudes :					Total
	Pollution de l'eau	Problèmes de santé	Dévelop. nucléaire	Elimination déchets	Réchauffement terre	
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	49,8	20,6	3,5	12,8	13,3	100,0
La réduction de la pollution de l'air	27,9	37,0	7,9	8,9	18,3	100,0
La protection des paysages	33,0	36,8	9,6	5,4	15,2	100,0
La lutte contre le bruit	32,8	28,3	10,3	14,5	14,1	100,0
La prévention des risques de l'industrie nucléaire	30,3	26,6	21,7	10,5	10,6	100,0
L'élimination des déchets industriels	27,9	23,7	5,9	27,2	15,3	100,0
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	22,2	29,6	4,3	17,3	26,6	100,0
La sauvegarde des plantes et des animaux sauvages	30,8	26,3	9,7	13,9	19,3	100,0
Ensemble	32,7	27,0	8,8	15,7	15,8	100,0

En résumé, les actions majoritairement citées comme prioritaires sont celles qui visent à préserver l'intégrité de la vie humaine : lutte contre la pollution de l'eau, de l'air, élimination des déchets industriels, prévention des risques de l'industrie nucléaire. Les actions qui visent exclusivement à préserver la nature (protection des paysages, sauvegarde des plantes et des animaux sauvages) sont en général considérées comme moins prioritaires.

La lutte contre le bruit mobilise ceux qui en souffrent ou qui y sont sensibles : les citoyens et les personnes âgées. Quant au développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement, il ne suscite pour l'instant l'intérêt que d'une petite minorité intellectuelle et moderniste.

Plus généralement, chaque catégorie socio-démographique opte plus souvent pour quelques priorités spécifiques :

- Les plus jeunes déclarent plus souvent prioritaires la lutte contre la pollution de l'air ou de l'atmosphère, et la sauvegarde des plantes et des animaux sauvages.
- Les personnes âgées sont sensibles au bruit et désignent plus fréquemment comme prioritaires la lutte contre cette nuisance, mais aussi la réduction de la pollution de l'eau.
- Les ouvriers et les habitants d'HLM insistent plus souvent sur la sauvegarde des plantes et des animaux sauvages et sur la protection des paysages.
- Les personnes peu diplômées sont plus nombreuses à craindre la pollution de l'eau
- Les diplômés sont les seuls à être plus attirés par le développement de nouvelles technologies de production.
- Enfin, les citoyens sont plus souvent sensibles aux actions visant à réduire les nuisances dues au bruit.

Il n'y a apparemment que l'élimination des déchets industriels, action prioritaire entre toutes, qui suscite l'adhésion uniforme de toutes les catégories socio-démographiques.

La prévention des risques liés à l'industrie nucléaire est une action jugée prioritaire par une minorité très sensible en général aux problèmes générés par cette énergie. Mais cette minorité n'est pas facilement caractérisable en termes socio-démographiques.

D'une certaine manière, nous allons voir que les actions individuelles que les Français se disent prêts à engager rejoignent les priorités qui sont énoncées ici : élimination des déchets, sauvegarde indirecte de la bonne santé personnelle. Mais l'essentiel des variations qui apparaissent quant à ces actions individuelles dépend d'un autre facteur : leur caractère facultatif ou obligatoire.

## 2. Actions individuelles : la liberté avant tout

Les cinq types d'actions proposées aux enquêtés pour lutter personnellement contre la dégradation de l'environnement ne sont pas tous reçus avec le même enthousiasme<sup>1</sup> : si l'utilisation de plusieurs poubelles et l'achat à des prix plus élevés de certains produits sont accueillis de manière favorable, quelques réticences apparaissent en revanche quand il s'agit de renoncer à sa voiture pour les déplacements de tous les jours ou de payer plus de taxes qui seraient affectées directement à la défense de l'environnement. On peut voir ici une acceptation des propositions qui laissent en dernier lieu la décision à l'individu. Les mesures plus rigides (taxes) ou renvoyant implicitement à une interdiction (renoncement à la voiture) sont choisies moins souvent, surtout quand elles concernent des sujets aussi sensibles que les prélèvements fiscaux ou l'utilisation de son véhicule personnel. Il reste que 39 % des Français (31 % chez les utilisateurs réguliers) déclarent être prêts à renoncer à leur voiture pour les déplacements de tous les jours et 29 % à payer plus de taxes directement affectées à la défense de l'environnement. Ces pourcentages ne sont pas négligeables.

Parmi toutes ces actions, il faut cependant relativiser ce qui semble être une forte adhésion au fait d'utiliser plusieurs poubelles pour séparer les divers types de déchets. On sait en effet qu'il existe souvent un grand décalage entre les intentions affichées (surtout pour ce type de question qui engage peu) et la réalité des pratiques.

Tableau 19  
Taux d'acceptation pour les différentes propositions

(en %)	
<i>Parmi les actions suivantes, lesquelles seriez-vous prêt(e) personnellement à adopter pour lutter contre la dégradation de l'environnement ? (propositions citées une à une)</i>	
- Utiliser plusieurs poubelles pour séparer les divers types de déchets	84,2
- Payer plus cher des produits d'agriculture et d'élevage plus naturels	63,1
- Acheter plus cher des produits industriels reconnus comme préservant l'environnement	54,0
- Renoncer à votre voiture pour les déplacements de tous les jours	39,1
- Payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement	28,7

<sup>1</sup> L'intitulé exact de la question est le suivant : "Parmi les actions suivantes, lesquelles seriez-vous prêt(e) personnellement à adopter pour lutter contre la dégradation de l'environnement ?"

On peut donc mettre ici en évidence trois niveaux d'actions :

- le premier que nous venons d'évoquer, qui concerne l'utilisation de plusieurs poubelles, appartient au type même des actions individuellement peu coûteuses, qui suscitent un maximum de déclarations favorables, mais qui risquent d'être relativement peu suivies dans la réalité ;
- le deuxième niveau regroupe les actions consistant à payer plus cher certains produits d'agriculture et d'élevage ou certains produits industriels. Ce type d'action est laissé au libre choix de l'individu, c'est lui qui décide de faire ou non cet effort ;
- le dernier type d'action revêt un caractère obligatoire (renoncer à la voiture pour les déplacements quotidiens ou payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement). Cette notion d'obligation permet d'expliquer le taux d'acceptation relativement bas de ce type de mesures.

#### **1 - Une vision globale des associations entre les différentes actions individuelles proposées**

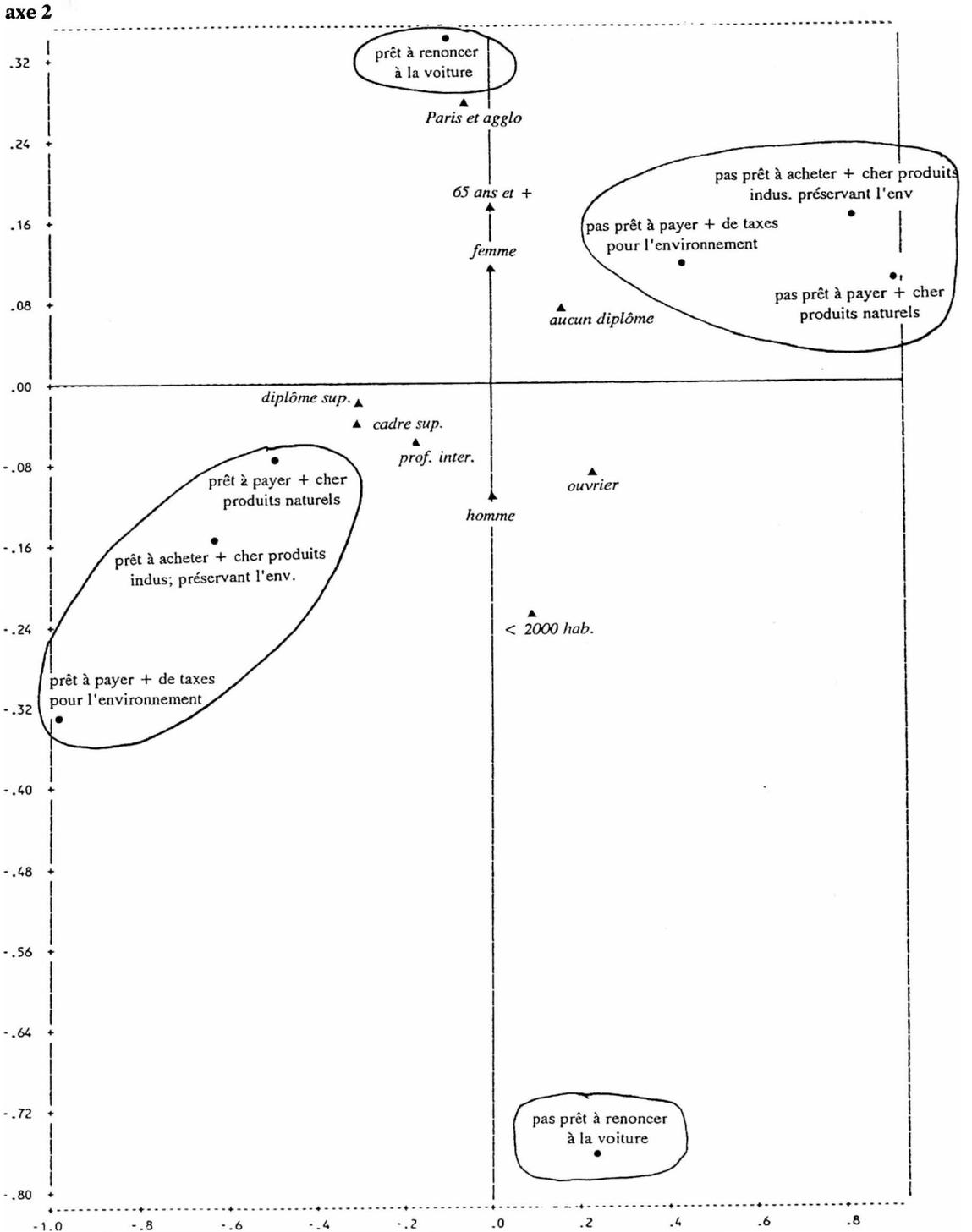
Une Analyse des Correspondances Multiples a été réalisée sur la série de questions concernant les actions de lutte contre la dégradation de l'environnement que les Français se déclarent éventuellement prêts à accepter. L'homogénéité des questions introduites rend l'analyse très fiable : en effet, les variables comportent toutes un nombre de modalités identique. Les trois premiers axes sont suffisants pour résumer une grande partie de l'information : le pourcentage d'inertie est de 74% avec les trois premiers axes.

*L'axe 1* révèle une nette opposition entre les personnes disposées à payer plus cher certains produits, notamment industriels, qui sont reconnus préserver l'environnement et même à payer plus de taxes pour la défense de l'environnement à celles qui n'y sont pas prêtes. Cet axe mesure donc le niveau de l'effort financier que les enquêtés sont prêts à engager (cf. graphique 9).

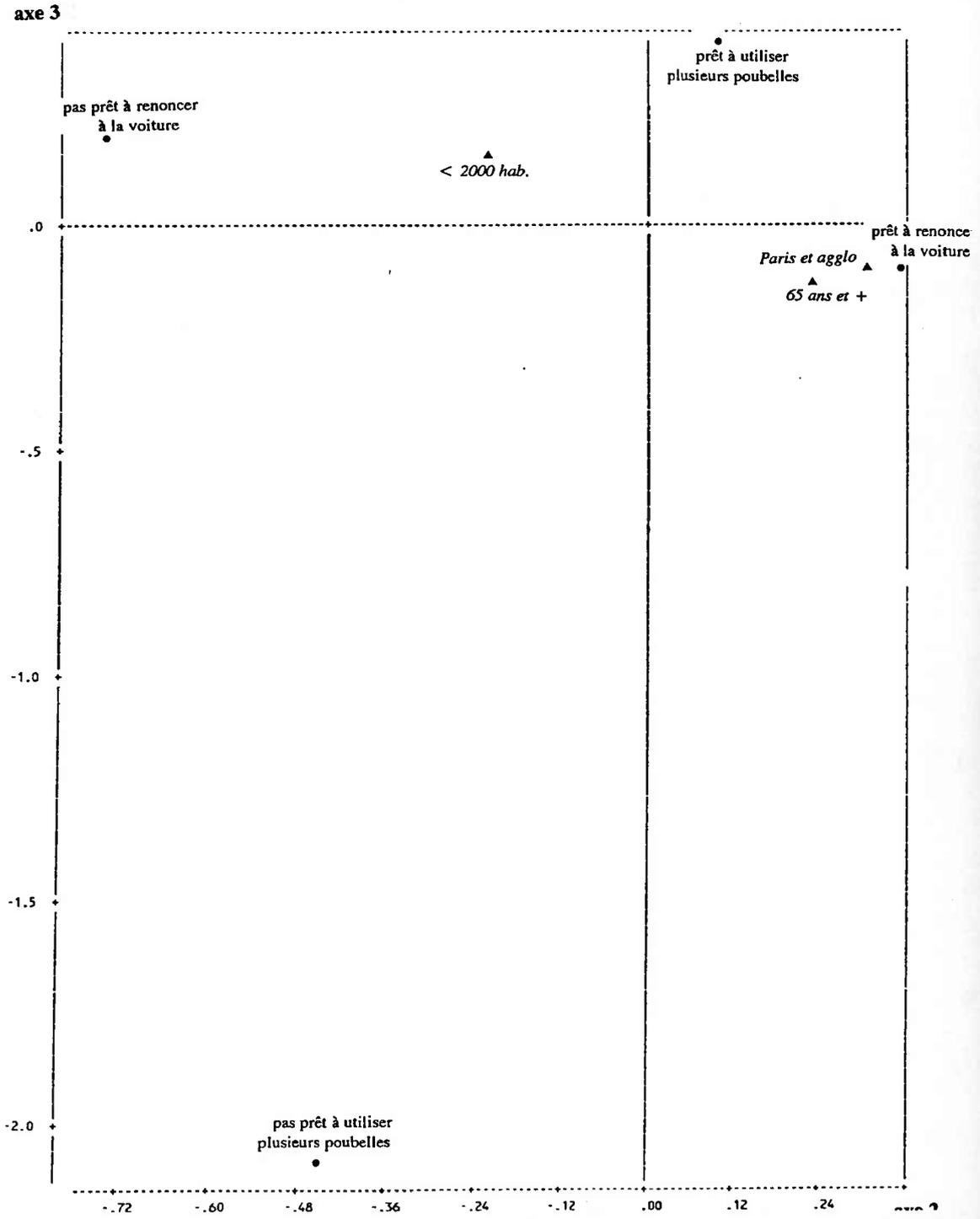
*L'axe 2*, quant à lui, est relatif à l'usage de la voiture : il oppose les individus prêts à renoncer à leur voiture pour les déplacements de tous les jours à ceux qui ne le sont pas. Cet axe permet d'évaluer la capacité de renonciation à l'usage de l'automobile (cf. graphique 9).

*L'axe 3* décrit les positions relatives des Français vis-à-vis de l'utilisation de plusieurs poubelles. Les personnes prêtes à utiliser plusieurs poubelles selon les différents types de déchets s'opposent à celles qui ne sont pas d'accord avec cette proposition (cf. graphique 10).

**Graphique 9**  
**Représentation des actions individuelles sur le premier plan factoriel (axe 1 \* axe 2)**



**Graphique 10**  
 Représentation des actions individuelles dans le plan 2-3



La projection de nombreuses variables illustratives socio-démographiques dans les premiers plans factoriels ne met pas en relief de manière évidente de profil particulier. On remarque cependant quelques variables socio-démographiques bien représentées dans les deux plans. On a fait figurer sur les graphiques 9 et 10 les seules variables bien représentées.

Sur l'axe 1, des oppositions entre diplômés, cadres et professions intermédiaires d'une part, et non diplômés et ouvriers d'autre part, ressortent de façon assez nette : les diplômés et les cadres supérieurs sont davantage prêts à faire des efforts financiers qu'ils peuvent, bien entendu, se permettre plus facilement (cf. graphique 9).

Le long de l'axe 2, on trouve les oppositions hommes/femmes et Paris/province qui caractérisent les opinions des Français face à une éventuelle renonciation à la voiture pour certains types de trajets. Les femmes, les personnes de plus de 65 ans et les habitants de Paris et de son agglomération sont davantage disposés à renoncer à la voiture. Il est vrai que ce sont les catégories de population les moins nombreuses à utiliser régulièrement une voiture<sup>1</sup>.

Nous allons maintenant étudier les partisans et les adversaires de chacune des actions individuelles proposées.

---

<sup>1</sup> Cf. "Opinions et usages des voies de circulation routière, le réseau routier et l'environnement", Olivier Martin, Collection des rapports du Crédoc, n°103, Juillet 1991.

## **2 - L'utilisation de plusieurs poubelles pour séparer les divers types de déchets : un accord de pure forme ?**

On peut rapprocher ce type de mesure (utiliser plusieurs poubelles pour séparer les différents déchets) de la série d'actions proposées sur le même thème lors de la précédente enquête, où l'on obtenait également un taux considérablement élevé de réponses positives<sup>1</sup> : une écrasante majorité de Français se disait en effet disposée à recycler certains déchets ménagers, à ne pas jeter certains déchets au sol, à utiliser des aérosols non polluants ou encore à installer sur sa voiture un dispositif pour limiter la teneur en gaz carbonique du pot d'échappement. Toutes ces actions ne relèvent-elles pas du même ordre d'idée ? Il s'agit d'actions que l'on peut, certes, déclarer être prêt à engager mais qui, dans la pratique, sont rarement appliquées à la lettre. Si 98 % des Français étaient réellement prêts à ne plus jeter certains déchets au sol, en trouverait-on encore autant dans les rues ? Il est clair qu'une réponse affirmative à ce type de propositions engage peu l'interviewé.

84 % des Français se disent donc prêts, à l'automne 1990, à utiliser plusieurs poubelles pour séparer les divers types de déchets. Ceci représente un pourcentage d'accords assez considérable qu'il faut certainement relativiser pour les raisons que l'on vient d'évoquer. Attachons-nous à observer les caractéristiques des personnes qui y sont favorables puis, plus dans le détail, de celles qui y sont opposées.

Le taux d'accord est plus élevé chez les personnes qui se disent prêtes à acheter certains produits plus cher et à payer plus de taxes pour la défense de l'environnement (il atteint alors plus de 90 %) comme chez celles qui tiennent compte des caractéristiques de préservation de l'environnement mises en avant, dans leur publicité, par certains industriels. Légèrement plus diplômés que la moyenne, plus fréquemment propriétaires de leur logement, ces individus bénéficient d'un revenu mensuel plus élevé.

A l'opposé, les individus relativement plus enclins à refuser de faire l'effort de diversifier leurs poubelles sont moins favorisés sur le plan matériel : plus souvent locataires (49%, contre 39% en moyenne), ils disposent moins fréquemment d'une douche, d'une baignoire ou encore d'une voiture (30%, contre 22% dans l'ensemble). 17% vivent dans un logement de deux pièces (10% en moyenne). Ils n'ont donc pas un niveau de vie aussi aisé que les précédents. Ils sont d'ailleurs plus nombreux à ne pas posséder un produit d'épargne liquide (41%, contre 31%). Enfin, 36% n'ont aucun diplôme (25% dans l'ensemble de la population). Plus de non diplômés qu'en moyenne refusent donc cette proposition (19%, contre 16%, cf. tableau 20).

---

<sup>1</sup> Cf, en annexe 4, le libellé de la question posée à l'automne 1989 et ses résultats.

En tout état de cause, il faut tempérer ces commentaires car les variations mises en évidence, bien que significatives, restent tout de même de faible ampleur.

**Tableau 20**  
**"Etes-vous prêt à utiliser plusieurs poubelles ?", selon le niveau de diplôme de l'enquêté.**

	(en %)				
	Aucun	Bepc, Tech.	Bac, tech niv. Bac	Etudes sup. grdes écoles	Ensemble
Oui	81,2	83,9	88,4	89,1	84,2
Non	18,5	16,1	11,6	10,5	15,6
Ne sait pas	0,3	0,0	0,0	0,4	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**3 - Acheter plus cher des produits d'agriculture et d'élevage plus naturels ou des produits industriels reconnus comme préservant l'environnement : des formes d'actions bien accueillies dans la population.<sup>1</sup>**

Plus de six Français sur dix se déclarent prêts à payer plus cher des produits d'agriculture et d'élevage plus naturels si cela peut contribuer à la lutte contre la dégradation de l'environnement. Il s'agit là de la deuxième action la plus fréquemment citée (63 %) parmi toutes celles proposées (derrière l'utilisation de plusieurs poubelles).

Chez les adeptes des produits naturels, on trouve aussi plus de partisans de l'achat de produits industriels plus chers, mais reconnus comme préservant l'environnement (70 %, contre 54 % dans l'ensemble de la population), plus de personnes favorables à une taxe pour l'environnement (38 %, contre 29 % en moyenne). On y relève aussi plus de partisans des diverses actions qui concourent à lutter contre la dégradation de l'environnement (changer d'énergie de chauffage pour diminuer la pollution, renoncer à sa voiture pour des courts trajets, utiliser plusieurs poubelles) et une proportion plus élevée d'individus favorables à l'installation, dans leur commune, d'une usine de traitement des déchets.

Le bon tiers des réfractaires à l'idée d'acheter plus cher des produits plus naturels (37 %) est symétriquement plus réticent aux autres propositions d'actions. Plus souvent, il s'agit de personnes qui doivent s'imposer des restrictions, en particulier sur leur logement (25 %, contre 19 % en moyenne). Les ouvriers sont relativement sur-représentés dans cette catégorie. Le niveau de vie assez peu élevé, l'existence de problèmes financiers ou une plus

<sup>1</sup> Les intitulés exacts des propositions sont : "payer plus cher des produits d'agriculture et d'élevage plus naturels" et "acheter plus cher des produits industriels reconnus comme préservant l'environnement".

forte sensibilité à ces problèmes semblent donc expliquer le manque d'enthousiasme de ce groupe pour acheter des produits plus naturels certes, mais surtout plus chers.

Par ailleurs, 54% des Français sont d'accord pour acheter plus cher des produits industriels reconnus comme préservant l'environnement. Comme pour la question précédente, le taux de réponses favorables est plus élevé au sein des sous-groupes d'individus répondant positivement à chacune des autres propositions. En revanche, chez les 45% de ceux qui répondent négativement, la réticence vis-à-vis de ces autres propositions est plus forte. Ceux-ci estiment d'ailleurs plus fréquemment que les découvertes scientifiques n'améliorent pas la vie ; ils sont aussi plus circonspects vis-à-vis de la publicité des industriels sur leurs produits censés préserver l'environnement. Enfin, ils déclarent s'imposer plus de restrictions, en particulier sur le logement, que la moyenne. En résumé, ils manifestent une réticence, due pour une part sans doute à une certaine méfiance vis-à-vis du progrès et pour une autre part, à un manque de moyens financiers (il s'agit de produits qualifiés de "plus chers").

#### **4 - Des actions à caractère obligatoire : l'accueil est plus réservé.**

Les deux types d'actions proposées ayant un caractère plus obligatoire se situent dans deux domaines assez différents. Dans le premier cas, il s'agit de la renonciation à la voiture pour certains déplacements journaliers. Ceci peut constituer une assez forte contrainte matérielle pour certains. L'autre action consiste dans l'instauration d'une taxe supplémentaire dont les recettes seraient directement affectées à la défense de l'environnement. Dans ces deux cas, la mesure proposée comporte indirectement une certaine part de régularité : la taxe pourrait être assujettie à certaines échéances, la renonciation à son véhicule correspondrait à certains types de trajets courants.

##### ***a) Renoncer aux déplacements quotidiens en voiture est inacceptable pour ceux qui l'utilisent.***

39% des personnes interviewées se disent prêtes à renoncer à leur voiture pour les déplacements de tous les jours. Il semble bien qu'on touche là une corde sensible : la renonciation à la voiture est une action qui, pour beaucoup, constitue une sorte de sacrifice. C'est un mode de déplacement désormais bien ancré dans les habitudes, rendu nécessaire pour beaucoup du fait de l'éloignement entre le domicile et le lieu de travail et du manque relatif de transports collectifs ; il semble assez difficile, pour une bonne partie de la population, de pouvoir (ou vouloir) y renoncer. Les personnes qui disposent d'une ou

plusieurs voitures refusent d'ailleurs cette solution dans 67% des cas, alors qu'en moyenne le taux de refus est de 60%.

Les personnes les plus favorables au ralentissement du rythme d'utilisation de la voiture sont les femmes, et les personnes âgées de plus de 65 ans (les retraités). Mais c'est aussi dans ces catégories que figurent le moins d'utilisateurs quotidiens de la voiture. Les personnes âgées en particulier se déplacent moins que les autres ; cela présente donc pour eux sûrement moins d'inconvénients d'y renoncer.

**Tableau 21**  
**"Êtes-vous prêt à renoncer à votre voiture pour les déplacements de tous les jours"**  
 suivant le sexe de l'enquêté.

	(en %)		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Oui	33,4	44,3	39,1
Non	66,1	54,4	60,0
Ne sait pas	0,5	1,3	0,9
Total	100,0	100,0	100,0

L'importance plus grande attachée en général à la voiture par les hommes est bien confortée par les résultats obtenus ici : 66% des hommes ne se disent pas prêts à renoncer à leurs déplacements quotidiens en voiture, contre 60% en moyenne dans l'ensemble de la population et 54% des femmes.

Les Parisiens et les habitants de la région parisienne sont, eux aussi, beaucoup plus favorables que la moyenne à cette suggestion : 81% des Parisiens répondent positivement et 55% des habitants de l'ensemble de l'agglomération parisienne, alors que c'est le cas de seulement 37% des provinciaux. On peut supposer que cette forte proportion découle à la fois d'une plus grande utilisation possible des transports en commun dans la région parisienne, ou du moins à l'existence d'un important réseau disponible, et d'une plus forte sensibilité aux nuisances liées à la circulation automobile.

Tableau 22  
 "Etes-vous prêt à renoncer à votre voiture pour les déplacements de tous les jours"  
 suivant la taille d'agglomération de résidence

(en %)

	Oui	Non	Ne sait pas	Total
< 2000 hab.	25,0	73,1	1,9	100,0
2 000 à 20 000	39,4	60,2	0,4	100,0
20 000 à 100 000	39,3	60,3	0,4	100,0
> 100 000 hab.	43,9	55,3	0,8	100,0
Paris et aggro	55,2	44,4	0,4	100,0
Ensemble	39,1	60,0	0,9	100,0

Le taux de réponses positives augmente systématiquement et régulièrement avec la taille d'agglomération (cf. tableau 22). Les habitants de petits villages sont bien sûr largement plus dépendants de leur véhicule que ceux des grosses agglomérations, qui peuvent plus facilement trouver un moyen de transport de substitution pour se déplacer. Il n'est donc pas étonnant de noter que le taux de refus s'élève à 72% pour les habitants de villages ou de bourgs et à 81% pour ceux vivant en habitat dispersé. Pour ces derniers, le moindre déplacement ne peut se faire qu'avec une automobile.

Notons enfin, on ne s'en étonnera pas, que les personnes qui estiment que pour améliorer la circulation en ville, il faut limiter l'utilisation de l'automobile, se disent davantage prêtes à renoncer à leur voiture pour les déplacements de tous les jours.

***b) Sept Français sur dix ne sont pas d'accord pour payer plus de taxes qui seraient affectées directement à la défense de l'environnement.***

Cette question est celle qui obtient le taux d'accord le plus faible<sup>1</sup>. L'opposition des Français à l'augmentation des prélèvements fiscaux explique en grande partie ce faible score. On pourrait même s'étonner qu'il existe quand même 30% de la population prêts à payer davantage de taxes affectées directement à la défense de l'environnement. Cependant, ces personnes là sont d'une manière générale moins réticentes à certains prélèvements qu'en moyenne et plutôt plus favorables à l'intervention de l'Etat. En effet, parmi les 29% de Français qui se disent prêts à payer plus de taxes pour la défense de l'environnement, on trouve davantage de partisans de la Contribution Sociale Généralisée (59%, contre 46% en moyenne). S'y retrouvent également les plus fervents partisans du contrôle annuel du moteur de la voiture, ou encore les personnes sensibles à l'effort de publicité de certaines entreprises pour des produits qui préservent l'environnement. L'installation d'une usine de traitement des déchets au sein de leur commune n'apparaît pas non plus comme un inconvénient pour ces mêmes personnes (53% y sont favorables, contre 42% dans l'ensemble). D'une manière générale, on peut dire que les personnes qui sont prêtes à payer plus de taxes sont largement plus disposées que la moyenne à accepter un certain nombre de mesures assez contraignantes. On trouve là des individus d'un niveau d'études plus élevé que la moyenne (30% disposent au moins du Bac, contre 23% dans l'ensemble). La dégradation de l'environnement est, chez eux, un vrai sujet de préoccupation, et l'intervention de l'Etat leur paraît souhaitable en matière d'environnement comme dans d'autres domaines.

La population opposée à cette proposition de taxe supplémentaire est, bien sûr, différente de celle que l'on vient de décrire : plutôt moins diplômés, les individus la composant ont une tendance marquée à répondre "non" à beaucoup de propositions "coûteuses" que l'on peut leur faire.

---

<sup>1</sup> On peut se reporter aux hypothèses émises sur les réponses obtenues pour le don d'argent pour des actions de protection de l'environnement dans le rapport "Perception du cadre de vie et attitudes sur l'environnement", Collection des Rapports du Crédoc, N° 86, Octobre 1990.

Alors qu'en moyenne 71% des Français ne sont pas prêts à payer plus de taxes pour la défense de l'environnement, il y en a :
88% chez ceux qui ne sont pas prêts à acheter plus cher des produits industriels préservant l'environnement
87% chez ceux qui ne sont pas prêts à payer plus cher des produits d'agriculture plus naturels
77% chez ceux qui ne tiennent pas compte de la publicité pour des produits préservant l'environnement
83% chez ceux qui ne sont pas disposés à utiliser plusieurs poubelles
78% chez ceux qui ne sont pas prêts à changer d'énergie de chauffage pour diminuer la pollution
77% chez ceux qui ne sont pas favorables à la CSG

##### **5. Des sous-échantillons regroupant les partisans ou les réfractaires aux actions de lutte contre la dégradation de l'environnement.**

Comme on a pu le constater en passant en revue chacune des propositions d'actions, certaines caractéristiques socio-démographiques apparaissent plus souvent dans chaque sous-population. Il est donc intéressant d'observer deux pôles opposés : les personnes prêtes à entreprendre toutes les actions (elles répondent par l'affirmative à toutes les questions sur les actions individuelles) et celles qui y sont opposées (elles répondent toujours négativement). Analysons donc, d'une part les *partisans* des actions en faveur de la lutte contre la dégradation de l'environnement et, d'autre part, *les réfractaires* à l'ensemble de ces mêmes actions.

###### ***a) Partisans et réfractaires à l'ensemble des actions.***

L'échantillon des partisans des actions individuelles est constitué de 194 personnes (il représente près de 10% de la population) : il s'agit, répétons-le, des individus ayant répondu par l'affirmative aux cinq propositions. On y constate, en premier lieu, une sur-représentation des femmes : elles constituent 60% du groupe, contre 53% dans l'ensemble de la population. Corrélativement, le taux de femmes au foyer est, lui aussi, largement plus élevé au sein de ce groupe qu'en moyenne (23%, contre 16%). La proportion de retraités y est également plus importante (26%, contre 20% dans l'ensemble). Un peu plus souvent diplômés qu'en moyenne (26% ont au moins le Bac, contre 22% dans l'ensemble de la

population), ils ressentent une certaine insatisfaction vis-à-vis des politiques sociales : ils estiment plus que la moyenne que les inégalités entre les plus favorisés et les plus défavorisés s'accroissent, et que les prestations familiales constituent une aide globalement insuffisante.

A l'opposé, les réfractaires ("non" à toutes les propositions) constituent seulement 4% de la population. Mais comme ils ne représentent que 82 personnes, on ne peut guère qualifier avec certitude ce petit échantillon.

***b) Elargissement du champ étudié.***

Les échantillons analysés précédemment étaient constitués de trop peu d'individus pour pouvoir réaliser des analyses très fines, en particulier pour les réfractaires. Nous allons donc étudier le sous-échantillon, plus large celui-là que le précédent, qui ne regroupe que les personnes ayant répondu positivement, ou négativement, aux seules propositions qui recouvraient un aspect financier, à savoir :

- \* payer plus cher des produits d'agriculture et d'élevage plus naturels***
- \* payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement***
- \* acheter plus cher des produits industriels reconnus comme préservant l'environnement***

Cela concerne un échantillon de 427 personnes favorables à ces actions (soit 21% de la population). Ces personnes sont, d'une manière générale, davantage disposées qu'en moyenne à faire des efforts en ce qui concerne l'environnement :

68% tiennent compte de la publicité des entreprises pour des produits préservant l'environnement (49%)  
 94% sont prêtes à utiliser plusieurs poubelles pour séparer les déchets (84%)  
 65% sont prêtes à changer d'énergie de chauffage pour diminuer la pollution (52%)  
 54% accepteraient une usine de traitement des déchets dans leur commune (42%)  
 48% seraient d'accord pour renoncer aux déplacements quotidiens en voiture (39%)  
 25% considèrent la dégradation de l'environnement comme l'élément qui inciterait à changer d'énergie de chauffage (20%)

*N.B. : le chiffre entre parenthèses est le taux moyen dans l'ensemble de la population.*

Il y figure une plus grande proportion de femmes au foyer et de retraités que dans l'ensemble de la population. Les diplômés d'études supérieures (universités ou grandes écoles) y sont également sur-représentés (14 %, contre 8 %) et le niveau d'études des proches de l'enquêté (les parents et le conjoint) y est bien plus élevé que la moyenne. Il s'agit donc là d'un milieu assez favorisé. Plus satisfaits de leur cadre de vie et se sentant en sécurité dans leur vie quotidienne, ces enquêtés manifestent une certaine sérénité caractéristique de personnes plutôt privilégiées : ils s'imposent d'ailleurs moins de restrictions que la moyenne (46 % ne s'en imposent pas, contre 41 % dans l'ensemble). Le contrôle annuel du moteur de la voiture recueille une plus large adhésion dans cette population et 38 % sont tout à fait favorables à une utilisation limitée des voitures en ville pour une meilleure circulation (28 % en moyenne). Souvent favorables à la contribution sociale généralisée (57 %, contre 46 %), ces enquêtés trouvent aussi que les découvertes scientifiques améliorent beaucoup la vie (40 %, contre 32 %).

Le groupe des personnes ayant répondu négativement à chacune des trois propositions citées plus haut est formé de 484 individus (24 % de la population). Ils présentent des caractéristiques opposées au groupe précédent : ils sont moins prêts que la population dans son ensemble à faire des efforts pour préserver l'environnement, leur niveau de vie est moins élevé et souvent ils ont un niveau de diplôme très bas, voire n'ont aucun diplôme.

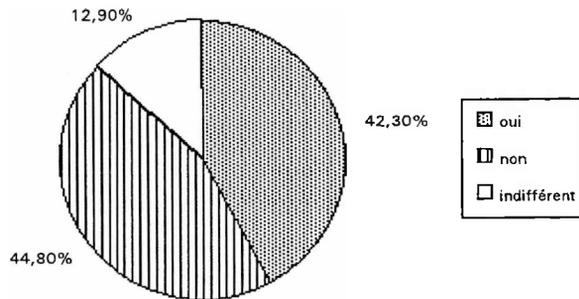
**Tableau 23**  
Répartition de la population entre les différents  
groupes de partisans et réfractaires

	%	<i>Effectif</i>
. Partisans des actions à caractère financier	21,2	427
. Réfractaires aux actions à caractère financier	24,1	484
. Autres	54,7	1099
Total	100,0	2010

### 3. L'installation d'une usine de traitement des déchets dans sa commune : une proposition acceptée par 2 Français sur 5.

Avec 42% de "pour" et 45% de "contre", la proposition de l'installation d'une usine de traitement des déchets (industriels ou ménagers) dans sa commune reçoit un accueil partagé. 13% y sont totalement indifférents<sup>1</sup>.

**Graphique 11**  
Acceptation de l'installation d'une usine de traitement  
des déchets industriels et ménagers dans sa commune



#### 1 - Des partisans plutôt diplômés et citadins.

Les citadins se prononcent davantage en faveur d'une telle installation. Peut-être est-ce parce que dans une ville, la proximité d'une usine est forcément moins grande que celle qu'il y aurait en pleine campagne ?

Chez les personnes disposées à payer plus cher certains produits d'agriculture et d'élevage plus naturels, chez celles prêtes à payer plus de taxes affectées à l'environnement ou à renoncer à la voiture pour les déplacements de tous les jours, le taux d'acceptation de l'usine de traitement des déchets est un peu plus élevé (respectivement 49%, 53% et 48% pour chacune des actions citées).

Les diplômés sont légèrement plus favorables à une telle installation (51% des diplômés du supérieur en sont d'accord, contre 42% dans l'ensemble de la population). Est-ce à dire

<sup>1</sup> L'intitulé exact de la question est le suivant : "Seriez-vous prêt(e) à accepter l'installation, dans votre commune, d'une usine de traitement des déchets industriels et ménagers ?".

qu'un niveau de formation plus élevé conduit à une meilleure appréciation du problème lié à la production croissante de déchets ?

En tout état de cause, la catégorie des partisans de l'installation, dans leur commune, d'une usine de traitement des déchets est légèrement plus jeune que la moyenne (16% de moins de 24 ans, contre 14% dans l'ensemble) et un peu plus souvent masculine (51%, contre 47%). Il s'agit aussi plus fréquemment de locataires de leur logement (42%, contre 39%).

Une sensibilité à la pauvreté apparaît au sein de ce groupe. "La pauvreté dans le monde" est ici plus souvent un sujet préoccupant ; de même, on y a davantage tendance à croire que l'on peut venir à bout de la pauvreté.

## **2 - Les personnes âgées et les propriétaires sont plus réfractaires**

Une forte corrélation existe entre le statut d'occupation du logement, le type de logement, la taille d'agglomération et le taux de réponses négatives à cette question : les propriétaires de leur logement, les habitants de pavillons et ceux de petites agglomérations s'opposent plus farouchement à l'idée d'avoir une usine de traitement des déchets dans leur commune. Ainsi, 34% des réfractaires habitent dans une commune de moins de 2 000 habitants (27% en moyenne), 49% sont propriétaires (44%) et 63% habitent en pavillon (57%). Les réponses sont-elles liées au fait que les petites communes sont les plus exposées à l'implantation de nouvelles usines ? N'est-il pas plus facile d'installer une usine dans un lieu à faible densité de population que le contraire ? En tout état de cause, on sait que les propriétaires de leur logement sont amenés à y résider plus longtemps et l'on constate qu'ils expriment une plus forte crainte devant la présence d'une usine près de chez eux. Au total, le type de ménage quelque peu sur-représenté chez les opposants est le couple de retraités et, de manière plus large, les retraités, souvent non diplômés.

## **3 - 13% d'indifférents à l'installation d'une usine de traitement des déchets.**

On trouve ici une catégorie incertaine sur les sujets touchant à la société et aux conditions de vie qui n'exprime pas toujours clairement ses opinions. Par exemple, on ne se prononce pas ici sur le fait de savoir si la société a besoin de se transformer (16%, contre 6% dans l'ensemble) ; on ignore si les conditions de vie vont s'améliorer ou se détériorer dans les cinq prochaines années. Pas d'opinion non plus sur le travail des femmes et la garde des enfants, sur l'éventualité de dissolution d'un mariage dans certains cas, ou encore sur une répartition plus égale des prestations familiales. Ce groupe n'est donc pas seulement constitué d'indifférents véritables à l'installation d'une usine de traitement des déchets dans leur commune, mais aussi d'individus préférant souvent, par prudence naturelle, ne pas formuler leurs opinions sur divers sujets de société.

## **CHAPITRE 3**

### **OPINIONS DES FRANÇAIS SUR LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITE**

## CHAPITRE 3

### OPINIONS DES FRANÇAIS SUR LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITE

Les Français estiment que les actions en faveur de la lutte contre la dégradation de l'environnement ne doivent pas incomber aux seuls particuliers : les pouvoirs publics et les entreprises ont aussi un rôle à jouer. Certaines mesures ont d'ailleurs déjà été prises chez les uns et chez les autres. De nouvelles techniques de production permettent désormais une moindre dégradation de l'environnement<sup>1</sup>. En particulier, les "produits verts" ou éco-produits, apparus dans l'industrie de la grande consommation en 1989, constituent maintenant un enjeu notable de développement pour les entreprises, enjeu concurrentiel particulièrement souligné par le combat publicitaire que mènent sur ce terrain, depuis peu, nombre d'industriels.

*Quelle perception ont les Français des efforts menés par les pouvoirs publics et les entreprises pour préserver l'environnement ? Comment réagissent-ils aux publicités pour les produits verts ?* Ce sont là les principales interrogations que nous aborderons dans cette partie.

---

<sup>1</sup> Cf. "Les enjeux économiques de l'environnement", Problèmes économiques, N° 2195, Octobre 1990.

## 1. Le jugement sur l'efficacité des pouvoirs publics.

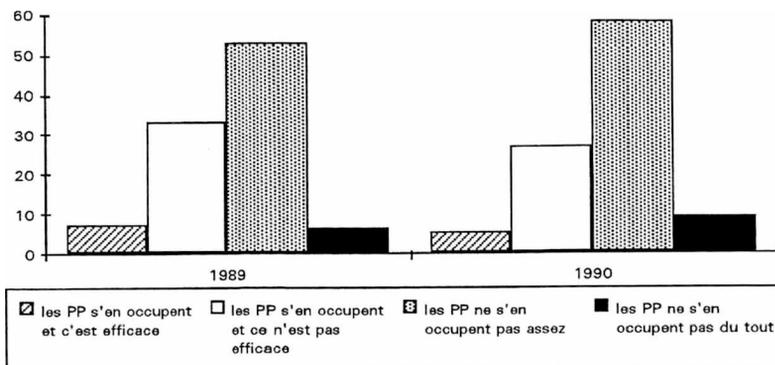
Par rapport aux résultats de fin 1989, les réponses à cette question ont légèrement évolué dans un sens négatif : l'insatisfaction sur l'action des pouvoirs publics dans le domaine de l'environnement est croissante. Un peu moins d'enquêtés estiment que "les pouvoirs publics s'occupent des problèmes de protection de l'environnement et que c'est efficace" (7% en 1989 et 5% en 1990) et nettement plus "qu'ils ne s'en occupent pas assez ou pas du tout".

(en %)		
<i>S'agissant des problèmes de protection de l'environnement, de quelle affirmation vous sentez-vous le plus proche ?</i>	Automne 1989	Automne 1990
Les pouvoirs publics s'en occupent et c'est efficace	7,3	5,5
Les pouvoirs publics s'en occupent, mais ce n'est pas efficace	33,0	26,7
Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas assez	52,7	58,1
Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout	6,4	9,4
Ne sait pas	0,6	0,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Ainsi, 68% des Français estiment, fin 1990, que les pouvoirs publics ne s'occupent pas assez ou pas du tout des problèmes d'environnement. Ils étaient 59% un an auparavant. Même le taux d'individus ayant le jugement le plus sévère (les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout) est en hausse (de 6 à 9%).

D'une manière générale, les personnes constituant les groupes de satisfaits ou d'insatisfaits ont des opinions allant dans le même sens, pour tout ce qui se rapporte à l'intervention de l'Etat dans quelque domaine que ce soit (politiques du chômage, actions de l'ANPE, problèmes relatifs au RMI).

**Graphique 12<sup>1</sup>**  
**Opinion sur l'efficacité des pouvoirs publics**  
**concernant les problèmes d'environnement**



### **1 - Une très faible minorité de Français ont un jugement positif.**

Le groupe de ceux qui considèrent favorablement l'action des pouvoirs publics en matière d'environnement ("les pouvoirs publics s'en occupent et c'est efficace", soit 6% des Français) est un peu plus âgé qu'en moyenne (38% ont plus de 60 ans, contre 25% dans l'ensemble) et moins diplômé (30% n'ont aucun diplôme, contre 17%). Une majorité d'entre eux n'est pas partie en vacances depuis un an et 42% n'ont pas non plus fait de voyages au cours des 12 derniers mois. Ceci est peut-être lié à l'âge moyen plus élevé de cette catégorie de personnes. Des opinions plutôt conventionnelles sur le mariage et la famille émergent (elles sont également corrélées avec l'âge) : 85% voient dans la famille le seul endroit où l'on se sente bien (69% dans l'ensemble) et 38% considèrent le mariage comme une union indissoluble (24% en moyenne).

La satisfaction vis-à-vis de l'action des pouvoirs publics en matière d'environnement va de pair avec celle sur les efforts des entreprises pour lutter contre les pollutions industrielles : 29% des personnes jugeant l'action des pouvoirs publics efficace trouvent aussi que les efforts des entreprises sont suffisants, contre 11% en moyenne.

<sup>1</sup> L'intitulé exact de la question est : "S'agissant des problèmes de protection de l'environnement, de quelle affirmation vous sentez-vous le plus proche?".

**Tableau 24**  
**Répartition des réponses sur les efforts des entreprises en fonction de**  
**l'opinion sur l'efficacité des pouvoirs publics dans le domaine de l'environnement.**

(En %)

		Opinions sur l'action des pouvoirs publics pour les problèmes de protection de l'environnement				Ensemble
		Les PP s'en occupent et c'est efficace	Les PP s'en occupent et ce n'est pas efficace	Les PP ne s'en occupent pas assez	Les PP ne s'en occupent pas du tout	
Efforts des entreprises	Vraiment suffisants	2,1	1,7	0,7	1,1	1,1
	Suffisants	29,4	14,3	8,8	6,8	11,3
	Insuffisants	62,1	67,5	65,5	44,7	63,8
	Vraiment insuffisants	4,9	16,4	24,4	46,6	23,2
	Ne sait pas	1,5	0,2	0,6	0,8	0,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Au sein de ce groupe qui juge l'action des pouvoirs publics efficace en matière d'environnement, on note que la satisfaction est aussi relativement au-dessus de la moyenne pour toute une série d'actions relevant du domaine public. Par exemple, 36% trouvent que les équipements de garde d'enfants sont en nombre suffisant, soit plus de 2 fois plus que dans l'ensemble de la population (17%). 48% pensent qu'en cas d'accident de centrale nucléaire, les autorités seraient prêtes à assurer la protection de la population (35% en moyenne).

## **2 - 27% des enquêtés ont une opinion mitigée sur l'action des pouvoirs publics**

Dans ce groupe, on estime que les pouvoirs publics s'occupent des problèmes d'environnement mais que ce n'est pas efficace. Ce groupe se caractérise d'ailleurs par des prises de positions prudentes et mitigées sur l'action des pouvoirs publics : on ne nie pas la réalité de ces actions, mais on trouve que les résultats obtenus ne sont pas toujours probants. Cette opinion est souvent exprimée par le choix d'items les plus neutres possibles ou paraissant le moins contestataires (assez d'accord, assez efficace,...) qui laissent penser que globalement, on est plutôt satisfait des actions publiques. Ainsi :

43 % estiment que les pouvoirs publics font ce qu'ils doivent faire pour les plus démunis (ni trop, ni pas assez) contre 34 % en moyenne
66 % sont d'accord sur le fait que le RMI est versé à ceux qui en ont le plus besoin (60 %)
33 % jugent les mesures mises en oeuvre pour lutter contre le chômage "assez efficaces" (27 %)
46 % pensent qu'en cas d'accident nucléaire, les autorités seraient prêtes à assumer la protection des populations (35 %)

### **3 - Une grande majorité de la population est insatisfaite de l'action des pouvoirs publics en matière d'environnement (68 %)**

Parmi les individus qui trouvent que les pouvoirs publics ne s'occupent "pas assez" des problèmes d'environnement, les opinions sont très critiques et revendicatrices vis-à-vis des pouvoirs publics. Ainsi y juge-t-on qu'en cas d'accident de centrale nucléaire, les autorités ne sont pas prêtes à assumer la protection des populations (66 %, contre 63 % dans l'ensemble), que les prestations destinées aux familles sont insuffisantes, ou que l'effort des pouvoirs publics pour les pauvres est également insuffisant.

Les opinions négatives sur les diverses actions des pouvoirs publics sont encore renforcées parmi les enquêtés estimant que les pouvoirs publics ne s'occupent "pas du tout" des problèmes d'environnement (9 % de la population).

<b>Chez les personnes qui estiment que les pouvoirs publics ne s'occupent pas du tout des problèmes de protection de l'environnement,</b>
47 % jugent les efforts des entreprises face à la pollution vraiment insuffisants (23 %)
11 % ne sont pas favorables au RMI (3 %)
66 % ne sont pas favorables à la CSG (50 %)
43 % estiment que la société française doit se transformer par des réformes radicales (29 %)
86 % pensent que le nombre de chômeurs va augmenter pendant plusieurs années (76 %)
28 % estiment que les mesures contre le chômage sont totalement inefficaces (13 %)

Les très insatisfaits ("les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout") sont aussi plus nombreux à être très mécontents de l'évolution passée du niveau de vie, aussi bien le leur que celui de l'ensemble des Français, et pensent plus souvent que leurs conditions de vie vont se détériorer dans les cinq prochaines années. Ils critiquent plus qu'en moyenne le fonctionnement de la justice, sont plutôt sceptiques sur les éventuelles améliorations qui peuvent être apportées par les découvertes scientifiques. De même, ils trouvent regrettable et dangereuse la diffusion de l'informatique. Ce groupe d'enquêtés exprime un pessimisme et un mécontentement assez fort sur le fonctionnement de la société en général.

## 2. Les entreprises ont aussi un rôle à jouer pour la défense de l'environnement : lutter contre les pollutions industrielles

Le secteur privé est aujourd'hui probablement moins perçu qu'il y a une dizaine d'années comme une entrave à l'amélioration de l'environnement ; ne peut-il d'ailleurs pas être un acteur essentiel des solutions adoptées ? En tout état de cause, l'industrie est beaucoup mieux tolérée lorsqu'elle démontre qu'elle peut à la fois être rentable et réduire la production de déchets, les émissions polluantes et la consommation de matières premières. Il reste que dans l'opinion publique, les efforts effectués par les entreprises sont encore mal perçus puisqu'une grande majorité de la population les trouve "insuffisants" ou "vraiment insuffisants" (87% au total).

(en %)

<i>En ce qui concerne la lutte contre les pollutions industrielles, pensez-vous que les entreprises effectuent des efforts ?</i>	Automne 1990
Vraiment suffisants	1,1
Suffisants	11,3
Insuffisants	63,8
Vraiment insuffisants	23,2
Ne sait pas	0,6
Total	100,0

A l'automne 1983, la même question avait été posée, mais avec des modalités de réponses formulées différemment.

(en %)

<i>En ce qui concerne la lutte contre les pollutions industrielles, pensez-vous que les entreprises effectuent des efforts ?</i>	Automne 1983
Importants	10,3
Moyens	43,3
Faibles	46,3
Ne sait pas	2,8
Total	100,0

On peut supposer que les modalités "vraiment suffisants" et "suffisants" de 1990 correspondent à peu près à la modalité "importants" de 1983. Le taux était en effet de 10,3% à l'automne 1983 et de 12,4% (en cumulant) à l'automne 1990. "Insuffisants" et "vraiment insuffisants" correspondent eux à "moyens" et "faibles", mais les réponses ne sont pas réparties de façon identique. On constate qu'en 1990, la modalité "insuffisants" recouvre une plus grande partie de l'opinion que la modalité "moyens" de 1983. En tout état de cause, la réponse "vraiment insuffisants" de 1990, qui constitue un indicateur plus révélateur que la modalité "faibles" de 1983, regroupe presque un quart des Français.

On retrouve, parmi ceux qui considèrent les efforts des entreprises vraiment insuffisants, des caractéristiques proches de celles que l'on avait observées chez les Français estimant que les pouvoirs publics ne s'occupaient pas du tout des problèmes d'environnement. 44% n'ont aucune confiance dans le fonctionnement de la justice (33%). Ils se sentent plus souvent exposés à des risques de pollution importants du fait d'activités industrielles ou agricoles près de chez eux (47%, contre 32%). En cas d'accident de centrale nucléaire, ils sont tout à fait persuadés que les autorités ne seraient pas prêtes à assumer la protection des populations (73%, contre 63%). Enfin, un certain scepticisme transparait vis-à-vis de l'utilisation d'électricité d'origine nucléaire : une majorité d'entre eux préfèrent limiter cette utilisation (58%), même si cela devait augmenter le coût de l'énergie en France (48% en moyenne).

Cette population qui juge les efforts des entreprises globalement insuffisants est cependant difficile à cerner sur le plan socio-démographique (elle représente au total 6 Français sur 10).

Par comparaison, les 12% de Français considérant suffisants les efforts des entreprises en matière d'environnement paraissent moins critiques : 14% d'entre eux jugent l'action des pouvoirs publics en matière d'environnement efficace (6% en moyenne). Une majorité (53%) pense qu'en cas d'accident de centrale nucléaire, les autorités seraient prêtes à assumer la protection des populations (36% dans l'ensemble). Ils pensent moins que la moyenne que l'accroissement de la circulation est néfaste pour l'environnement (21%, contre 12%). 42% sont très satisfaits de leur cadre de vie quotidien (29% en moyenne).

### 3 - Les Français font peu confiance aux industriels pour la publicité faite sur certains produits préservant l'environnement.

La moitié des personnes interrogées ne tiennent pas compte, lors de leurs achats, des caractéristiques de préservation de l'environnement mises en avant dans leur publicité par certains industriels. Les produits verts, biodégradables, reçoivent donc un accueil assez mitigé.

(en %)

<i>Certains industriels mettent en avant dans leur publicité les caractéristiques de préservation de l'environnement de leurs produits (produits verts, biodégradables, etc ,...). En tenez-vous compte lors de vos achats ?</i>	
Oui	49,2
Non	50,8
Total	100,0

#### 1 - On tient plus compte de cette publicité quand on est prêt à agir pour la protection de l'environnement.

Les personnes qui disent tenir compte de la publicité des industriels pour leurs produits verts, biodégradables, etc,... font en général un meilleur accueil aux propositions d'actions individuelles pour lutter contre la dégradation de l'environnement.

69% sont prêts à acheter plus cher des produits industriels préservant l'environnement (54%)
73% sont prêts à payer plus cher des produits d'agriculture ou d'élevage plus naturels (63%)
89% sont d'accord pour utiliser plusieurs poubelles pour séparer les différents déchets (84%)
35% sont disposés à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement (29%)
59% sont prêts à changer d'énergie de chauffage pour diminuer la pollution (52%)
44% veulent bien renoncer à leur voiture pour les déplacements de tous les jours (39%)

En reprenant les groupes qualifiés de "partisans" et "réfractaires" (cf. chapitre 2) aux actions d'ordre financier, on observe une très forte corrélation entre l'appartenance à l'un de ces groupes, et le fait de tenir compte de la publicité de certains industriels pour des produits écologiques. Rappelons que ces groupes opposent "les partisans" de l'effort financier écologique (ils se disent prêts à la fois à acheter plus cher des produits

d'agriculture et d'élevage plus naturels, à payer plus de taxes directement affectées à la défense de l'environnement et à acquérir plus cher des produits industriels reconnus comme préservant l'environnement) aux "réfractaires" (refus de ces trois propositions).

**Tableau 25**  
Répartition des réponses à la question "Tenez-vous compte des caractéristiques écologiques de certains produits ?" dans les groupes de partisans ou réfractaires aux actions individuelles d'ordre financier

	(en %)			
	Partisans	Réfractaires	Autres	Ensemble
Oui	68,3	30,0	50,2	49,2
Non	31,7	70,0	49,8	50,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

68% des "partisans" tiennent compte des caractéristiques de préservation de l'environnement de certains produits (contre 49% en moyenne), tandis que 70% des "réfractaires" n'en tiennent pas compte (contre 51% en moyenne). Les oppositions entre les deux groupes sont donc particulièrement nettes.

Les personnes qui tiennent compte de la publicité des industriels pour ce type de produits sont aussi plus inquiètes de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire (57%, contre 50%), et se sentent plus exposées à des risques de pollution du fait d'activités industrielles ou agricoles à proximité de chez elles (38%, contre 32%).

Les cadres moyens et cadres supérieurs sont sur-représentés dans cette catégorie et par conséquent, les diplômés d'études supérieures. Un peu plus de femmes figurent ici (57%, contre 53%) et, en particulier, de femmes actives.

## **2 - Qui ne tient pas compte de cette publicité et pourquoi ?**

Les caractéristiques des individus déclarant ne pas tenir compte de ce type de publicité sont évidemment opposées à celles que l'on vient de décrire : ces Français sont moins souvent prêts à faire des efforts personnels pour lutter contre la dégradation de l'environnement.

Mais leurs caractéristiques socio-démographiques varient avec les raisons pour lesquelles ils disent ne pas tenir compte de cette publicité : cela va du désintéressement pour ce problème ("ce n'est pas un critère de choix important"), aux considérations d'ordre financier ("parce

que ces produits sont plus chers"), en passant par la mise en cause de la véracité ou de l'utilité d'une telle publicité (soit "parce qu'on doute de l'exactitude de ces informations", soit parce qu'on pense que "ce n'est pas cela qui règlera les problèmes de dégradation de l'environnement").

(en %)	
<i>Pourquoi n'en tenez-vous pas compte ?</i>	
. Parce que ce n'est pas, pour vous, un critère de choix important	9,9
. Parce que vous doutez de l'exactitude des informations	44,0
. Parce que ce n'est pas cela qui règlera les problèmes de dégradation de l'environnement	16,9
. Parce que ces produits sont plus chers	16,5
. Autre	11,0
. Ne sait pas	1,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

Globalement, c'est le scepticisme vis-à-vis d'une telle publicité qui l'emporte : 44% des enquêtés qui ne tiennent pas compte lors de leurs achats des caractéristiques "environnementales" de certains produits, doutent de l'exactitude de ces informations et 17% pensent que cela ne permettra pas de régler les problèmes de dégradation de l'environnement. Autrement dit, presque les deux tiers d'entre eux (61%) remettent en question la pertinence de ces efforts ou de cette publicité. Un sixième des individus de ce groupe avance des raisons financières : il est vrai que ces produits ont souvent un coût plus élevé que des produits équivalents "ordinaires".

**a) Des différences d'opinions dues au sexe.**

On a déjà noté que généralement les femmes sont relativement un peu plus nombreuses à déclarer tenir compte des caractéristiques "vertes" de certains produits. Mais quand elles n'en tiennent pas compte, elles disent ne pas le faire plus du fait du coût de ces produits que parce qu'elles mettent en cause leur utilité (cf. tableau 26).

**Tableau 26**  
**Raisons du désintérêt pour la publicité faite par les entreprises**  
**pour des produits respectant mieux l'environnement**  
**Analyse suivant le sexe de l'enquêté**

	(en %)		
	Hommes	Femmes	Ensemble de ceux ayant exprimé leur désintérêt
Parce que ce n'est pas un critère de choix important	10,2	9,7	9,9
Parce que vous doutez de l'exactitude de ces informations	43,3	44,6	44,0
Parce que ce n'est pas cela qui règlera les problèmes de dégradation de l'environnement	19,2	14,5	16,9
Parce que ces produits sont plus chers	12,1	21,0	16,5
Autre	13,7	8,2	11,0
Ne sait pas	1,5	2,0	1,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Ainsi, les femmes apparaissent plutôt sensibles au fait que les produits verts ou les produits biodégradables sont des produits plus chers que des produits de base équivalents, tandis que les hommes leur reprochent plus souvent de ne pas être d'une grande utilité pour l'environnement ("ce n'est pas cela qui règlera les problèmes de dégradation de l'environnement").

***b) Les non-diplômés sont plus souvent rebutés par le prix des produits.***

Chez les non-diplômés, 12% ne tiennent pas compte de ce type de publicité parce qu'ils jugent que ce n'est pas un critère de choix important et 24% parce que ces produits sont plus chers (contre respectivement 10 et 16% dans l'ensemble de la population). Par contre, 61% des personnes de niveau Bac doutent des qualités réelles des produits concernés (contre 44% en moyenne).

**Tableau 27**  
**Raisons du désintérêt pour la publicité faite par les entreprises pour des produits préservant l'environnement. Analyse suivant le niveau d'études de l'enquêté.**

	(En %)				
	Aucun, CEP	BEPC, techn. < bac	BAC, tech (niveau BAC)	Supérieur, grandes écoles	Ensemble de ceux ayant exprimé leur désintérêt
Parce que ce n'est pas un critère de choix important	12,3	9,6	4,8	9,2	9,9
Parce que vous doutez de l'exactitude de ces informations	37,8	43,7	60,7	47,8	44,0
Parce que ce n'est pas cela qui règlera les problèmes de dégradation de l'environnement	17,1	16,7	16,3	17,8	16,9
Parce que ces produits sont plus chers	24,1	14,9	6,4	7,9	16,5
Autre	7,3	13,7	11,8	12,3	11,0
Ne sait pas	1,4	1,4	0,0	5,0	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

***c) La sensibilité générale au problème de la dégradation de l'environnement est associée à un certain scepticisme sur les informations relatives aux caractéristiques "vertes" des produits.***

Dans un premier temps, on a pu constater que les personnes tenant compte de la publicité des industriels pour certains produits "verts" étaient sensibles à l'environnement et davantage prêtes à s'engager dans des actions personnelles dans ce domaine (cf. tableau 25). Mais on relève que la sensibilité à l'environnement peut aussi se traduire par un certain scepticisme sur les informations fournies sur ce thème par les mêmes industriels. Il existe donc, quand on accorde une certaine importance à l'environnement, deux types de réactions face à la publicité des industriels sur leurs produits verts, probablement liées à la confiance que globalement on leur accorde dans le domaine.

On relève en effet que chez les "partisans" d'actions à caractère financier<sup>1</sup>, 53 % expliquent leur désintérêt pour la publicité portant sur les caractéristiques écologiques de certains produits par le fait qu'ils doutent de l'exactitude des informations fournies (44 % en moyenne). En revanche, 27 % des "réfractaires" avancent comme raison le coût plus élevé de ces produits (16 % dans l'ensemble de la population).

<sup>1</sup> Ces partisans regroupent les personnes ayant répondu qu'ils étaient prêts à la fois à payer plus cher des produits d'agriculture et d'élevage plus naturels, à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement et à acheter plus cher des produits industriels reconnus comme préservant l'environnement.

**Tableau 28**  
**Raisons du désintérêt pour la publicité faite par les entreprises**  
**pour les produits respectant mieux l'environnement.**  
**Analyse suivant le classement en partisans ou réfractaires aux actions financières.**

	(En %)			
	Partisans	Réfractaires	Autres	Ensemble de ceux ayant exprimé leur désintérêt
Parce que ce n'est pas un critère de choix important	7,8	12,8	8,7	9,9
Parce que vous doutez de l'exactitude de ces informations	53,2	37,4	45,8	44,0
Parce que ce n'est pas cela qui règlera les problèmes de dégradation de l'environnement	17,5	11,9	19,8	16,9
Parce que ces produits sont plus chers	8,2	27,5	11,7	16,5
Autre	10,4	8,1	12,9	11,0
Ne sait pas	2,9	2,3	1,1	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

D'une manière générale, les personnes pour qui les caractéristiques spécifiques des produits verts ne constituent pas un critère de choix important sont peu préoccupées par les problèmes de dégradation de l'environnement. 66% d'entre elles ne sont pas prêtes à changer d'énergie de chauffage pour diminuer la pollution (49% dans l'ensemble). Elles considèrent plus qu'en moyenne que l'accroissement de la circulation n'est pas néfaste pour l'environnement (27%, contre 14%). Elles se contentent plus facilement des efforts fournis par les entreprises face à la pollution.

En revanche, 91% de ceux qui doutent de l'exactitude des informations données en la matière voient, dans l'accroissement de la circulation, des conséquences néfastes pour l'environnement (86%). Par ailleurs, 65% des personnes préoccupées par le problème de dégradation de l'environnement doutent de l'information fournie par les entreprises (44% en moyenne). Cela confirme la tendance observée dans le tableau 28.

**Tableau 29**  
**Tableau récapitulatif des caractéristiques socio-démographiques**  
**de chacun des groupes**

<b>Parce que ce n'est pas un critère de choix important (9,9%)</b>
45 % n'ont aucun diplôme ou un CEP (37%)
<b>Parce que vous doutez de l'exactitude de ces informations (44%)</b>
15 % sont diplômés du Bac ou d'un diplôme technique de niveau Bac (11%) 24 % ont un revenu mensuel global d'au moins 15 000 francs (19%) 64 % sont mariés (58%)
<b>Parce que ce n'est pas cela qui règlera les problèmes de dégradation de l'environnement (16,9%)</b>
60 % sont actifs (47%) 27 % sont célibataires (18%) 58 % sont des hommes (47%)
<b>Parce que ces produits sont plus chers (16,5%)</b>
54 % n'ont aucun diplôme ou un Cep (37%) 18 % ont un revenu global mensuel inférieur à 4 000 francs (9%) 62 % sont des femmes (47%) 23 % sont des femmes au foyer (15%) 72 % s'imposent régulièrement des restrictions (58%) 34 % bénéficient d'une aide pour le logement (24%)

*NB : le chiffre entre parenthèses est le taux moyen dans l'ensemble de la population qui ne tient pas compte des caractéristiques écologiques de certains produits lors de ses achats (cette sous-population représente 49% de la population totale).*

## CONCLUSION

Au travers de l'examen détaillé des opinions des Français en matière de cadre de vie et d'environnement, on relève un début de véritable prise de conscience de la gravité de ces problèmes. C'est probablement l'amélioration et la diffusion des connaissances dans le domaine qui l'expliquent. Cette prise de conscience se traduit par des positions tranchées au sein de la population : d'un côté, un sentiment de satisfaction relatif au cadre de vie et de l'autre, une vive inquiétude quant à l'avenir de la planète. Que ce soit sur les actions prioritaires à mener pour préserver l'environnement, sur celles initiées par la collectivité, ou encore sur celles qu'eux mêmes, individuellement, ils se disent prêts à engager, les Français émettent des opinions qui ne manquent donc pas de révéler un vrai souci envers l'environnement. Les enseignements apportés par l'étude peuvent se résumer en cinq points:

- 1 - La satisfaction générale sur leur cadre de vie est toujours partagée par une grande majorité des Français (84%). Cependant, certaines divergences d'opinion, essentiellement liées aux caractéristiques du logement de résidence (type et statut d'occupation) et au lieu d'habitation, apparaissent : le manque de confort et la résidence dans une grosse agglomération sont facteurs d'insatisfaction. L'étude approfondie de la minorité des "très insatisfaits de leur cadre de vie " révèle qu'ils se trouvent dans une situation économique et sociale plus précaire que la moyenne. Défavorisés sur le plan du logement, ils ont également un niveau de vie moins élevé que le reste de la population. On compte parmi eux une grande proportion de chômeurs et d'ouvriers.
  
- 2 - L'optimisme majoritaire relatif au strict cadre de vie ne doit cependant pas cacher des craintes plus sérieuses pour l'environnement au sens large. Si la question de la dégradation de l'environnement se classe dans l'esprit des Français derrière les problèmes aigus de société, tels que le chômage, la drogue, les maladies graves, elle n'en est pas moins un véritable sujet de préoccupation. La quasi-totalité des enquêtés (91%) se déclarent vraiment soucieux pour l'environnement. Les diverses inquiétudes qui y sont relatives font l'objet d'une hiérarchie : la pollution de l'eau courante et les problèmes de santé liés à la dégradation de l'environnement sont les phénomènes

considérés comme les plus préoccupants par les Français tandis que le réchauffement de la planète et le développement de l'énergie nucléaire le sont moins. Chaque catégorie socio-démographique a ses propres inquiétudes : les femmes mentionnent davantage les problèmes de santé ; la pollution de l'eau inquiète les plus de 65 ans ; les individus les plus favorables aux progrès scientifiques sont, eux, plus préoccupés par le réchauffement de la planète.

3 - Les priorités énoncées en vue de faire face aux problèmes d'environnement sont d'une manière générale assez cohérentes avec les inquiétudes déclarées. Quand on analyse les attentes des Français sur les actions à mener pour préserver l'environnement, deux axes principaux de lutte se dégagent. D'un côté, il faut combattre les pollutions industrielles (gérer l'élimination des déchets, prévenir les risques de l'industrie nucléaire) et de l'autre, s'attacher à réduire la pollution de l'eau et celle de l'air, de l'atmosphère. Les actions qui renvoient à la notion de protection de la nature (sauvegarde des plantes et des animaux sauvages et protection des paysages) ont une importance moindre, dans l'esprit des Français, que celles qui s'y opposent et qui font référence à la notion de pollution (et ainsi de dégradation de la nature). On relève aussi que les avancées technologiques (le développement de nouvelles technologies de production et la prévention face aux risques du nucléaire) sont perçues de deux manières opposées : certains y voient un risque pour l'environnement et d'autres un moyen d'action pour le préserver.

4 - Le souci de l'environnement se traduit dans l'engagement des Français pour des actions individuelles concrètes. Plusieurs niveaux d'actions sont recensés. Ils permettent d'apprécier les limites de cet engagement. En tout état de cause, c'est la liberté d'action qui prime, les actions obligatoires ne recueillant que peu de suffrages. Ainsi, l'utilisation de poubelles séparées pour les différents types de déchets est très largement acceptée (84%). Encore peut-on se demander si les intentions affichées là reflètent ou reflèteront les pratiques quotidiennes. L'effort financier, consistant à acheter plus cher certains produits réputés non polluants, mérite attention : 63% des enquêtés se déclarent prêts à acheter plus cher des produits d'agriculture et d'élevage plus naturels et 54% des produits industriels reconnus comme préservant l'environnement. Les personnes réticentes à ce type d'actions ont un niveau de vie moins élevé que la moyenne et quelques difficultés financières. L'accueil est plus réservé quand il s'agit d'actions régulières et/ou obligatoires. Ainsi, 60% des Français refusent de renoncer à leur voiture pour les petits déplacements quotidiens. 70% s'élèvent contre l'instauration d'une taxe spéciale pour l'environnement. Même s'il est étonnant de constater que 30% des Français sont malgré tout favorables à cette idée, il reste qu'il existe bien un certain

décalage entre l'inquiétude affichée face aux problèmes d'environnement et le réel engagement des particuliers.

5 - Enfin, pour les Français, pouvoirs publics et entreprises sont et doivent continuer à être impliqués dans la lutte contre la dégradation de l'environnement. C'est autant à l'Etat, par le biais de certaines mesures incitatives et propositions concrètes, qu'aux entreprises, grâce aux nouvelles technologies, de faire des efforts en matière d'environnement. Pour le moment, les mesures de l'un et des autres sont assez mal perçues par l'opinion publique. Non seulement une nette majorité de Français (68%) estiment que les pouvoirs publics ne s'occupent pas assez ou pas du tout des problèmes d'environnement, mais 27% pensent aussi "qu'ils s'en occupent, mais que ce n'est pas efficace". Les efforts fournis par les entreprises sont, de même, jugés insuffisants par nos concitoyens (plus de trois personnes sur quatre estiment que les efforts des entreprises en matière de lutte contre les pollutions sont insuffisants ou vraiment insuffisants). Par ailleurs, les quelques tentatives des entreprises pour préserver l'environnement laissent les Français dubitatifs : un sur deux déclare ne tenir aucun compte des caractéristiques écologiques de certains produits mises en avant dans leur publicité par certains industriels. La principale raison avancée réside dans le doute qu'ils ont sur l'exactitude des qualités réelles de ces produits.

Un véritable souci à l'égard de l'environnement anime donc une bonne partie de la population. Les Français semblent prêts à adopter certains changements dans leurs comportements quotidiens vis-à-vis de l'environnement. Cependant, ils souhaitent avoir le libre choix de le faire. Ainsi, l'engagement individuel se trouve fortement amoindri lorsque les contraintes se font plus grandes. En particulier, le caractère obligatoire de certains types d'actions rebute un bon nombre de personnes. Mais même si leur propre engagement est limité, cela n'empêche pas les Français de réclamer une plus grande intervention publique ou privée, par le biais de l'Etat comme des entreprises.

**A N N E X E S**

## ANNEXE 1

**Libellés et résultats des questions posées  
par le Ministère de l'Environnement**

**(Vague de fin 1990)**

*Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien, c'est-à-dire ce qui entoure le logement où vous vivez ; dans l'ensemble, en êtes-vous ?*

	en %
1. Très satisfait .....	29,4
2. Satisfait .....	54,5
3. Peu satisfait .....	11,7
4. Pas du tout satisfait .....	4,4

*S'agissant des problèmes de protection de l'environnement, de quelle affirmation vous sentez-vous le plus proche ?*

	en %
1. Les pouvoirs publics s'en occupent et c'est efficace .....	5,5
2. Les pouvoirs publics s'en occupent mais ce n'est pas efficace .....	26,7
3. Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas assez .....	58,1
4. Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout .....	9,4
5. Ne sait pas .....	0,3

*Quelles sont les actions qui vous paraissent prioritaires à mener pour lutter contre la dégradation de l'environnement ? (2 premières réponses)*

	en %	
1. La lutte contre le bruit .....	14,3	4,0
2. La sauvegarde des plantes et des animaux sauvages .....	10,3	7,4
3. La prévention des risques de l'industrie nucléaire .....	13,1	9,0
4. L'élimination des déchets industriels .....	21,9	20,9
5. La réduction de la pollution de l'air ou de l'atmosphère .....	13,4	20,4
6. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs .....	16,8	25,9
7. La protection des paysages (montagne, mer, ...) .....	2,3	4,6
8. Le développement de nouvelles technologies de production respectueuses de l'environnement .....	7,6	7,5
9. Ne sait pas .....	0,3	0,3

***Certains industriels mettent en avant dans leur publicité les caractéristiques de préservation de l'environnement de leurs produits (produits verts, biodégradables, etc,...). En tenez-vous compte lors de vos achats ?***

	en %
1. Oui .....	49,2
2. Non .....	50,8

***Pourquoi n'en tenez-vous pas compte ?***

	en %
1. Parce que ce n'est pas, pour vous, un critère de choix important..	9,9
2. Parce que vous doutez de l'exactitude de ces informations .....	44,0
3. Parce que ce n'est pas cela qui règlera les problèmes de dégradation de l'environnement.....	16,9
4. Parce que ces produits sont plus chers.....	16,5
5. Autre .....	11,0
6. Ne sait pas .....	1,7

***Parmi les actions suivantes, lesquelles seriez-vous prêt(e) personnellement à adopter pour lutter contre la dégradation de l'environnement ?***

- Payer plus cher des produits d'agriculture et d'élevage plus naturels

	en %
1. oui .....	63,1
2. non.....	36,6
3. nsp .....	0,3

- Renoncer à votre voiture pour les déplacements de tous les jours

	en %
1. oui .....	39,1
2. non.....	60,0
3. nsp .....	0,9

- Utiliser plusieurs poubelles pour séparer les divers types de déchets

	en %
1. oui .....	84,3
2. non.....	15,6
3. nsp .....	0,2

- Payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement

	en %
1. oui .....	28,7
2. non.....	70,8
3. nsp .....	0,5

- Acheter plus cher des produits industriels reconnus comme préservant l'environnement

	en %
1. oui .....	54,0
2. non.....	45,4
3. nsp .....	0,6

***Vous sentez-vous exposé(e) à des risques de pollutions importants du fait d'activités industrielles ou agricoles près de chez vous ?***

	en %
1. Oui.....	32,2
2. Non.....	67,8

***En ce qui concerne la lutte contre les pollutions industrielles, pensez-vous que les entreprises effectuent des efforts ?***

	en %
1. Vraiment suffisants.....	1,1
2. Suffisants.....	11,3
3. Insuffisants.....	63,8
4. Vraiment insuffisants.....	23,2
5. Ne sait pas.....	0,6

***Seriez-vous prêt(e) à accepter l'installation, dans votre commune, d'une usine de traitement des déchets industriels et ménagers ?***

	en %
1. Oui.....	42,3
2. Non.....	44,8
3. Indifférent.....	12,9

***Entre ces différents sujets d'interrogation, y en a-t-il un qui vous inquiète vraiment ?***  
(le carton est présenté)

	en %
1. Oui.....	91,3
2. Non.....	8,7

↳ ***Lequel principalement ?***

	en %
1. La pollution de l'eau courante.....	32,7
2. Les problèmes de santé liés à la dégradation de l'environnement	27,0
3. Le développement de l'énergie nucléaire.....	8,8
4. L'élimination des déchets industriels et ménagers.....	15,7
5. Le réchauffement de la planète et les changements de climats	15,8

**ANNEXE 2****Libellés des questions sur les inquiétudes des Français  
à l'Automne 1989 et 1990****Question posée à l'Automne 1989**

Parmi les sujets suivants, quels sont ceux qui vous préoccupent le plus ?

Les maladies graves  
Le chômage  
La dégradation de l'environnement  
La pauvreté en France  
La pauvreté dans le monde  
La drogue  
La violence et l'insécurité  
Les risques industriels et nucléaires  
Les accidents dans les transports (y compris la voiture)  
Les tensions internationales  
Les conflits sociaux  
L'ouverture des frontières au marché de la CEE

**Question posée à l'Automne 1990**

Parmi les sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus ?

Le chômage  
Les maladies graves  
La dégradation de l'environnement  
La pauvreté en France  
La pauvreté dans le monde  
La drogue  
La violence et l'insécurité  
Les tensions internationales  
Les conflits sociaux  
L'immigration  
L'Europe de 1992

**ANNEXE 3****Libellés des questions créés pour l'ACM sur les actions prioritaires  
à mener pour lutter contre la dégradation de l'environnement**

1. D'accord pour lutter contre le bruit (en %)	
oui	18,3
non	81,7
2. D'accord pour sauvegarder les plantes et les animaux sauvages (en %)	
oui	17,7
non	82,3
3. D'accord prévenir les risques de l'industrie nucléaire (en %)	
oui	22,1
non	77,9
4. D'accord pour éliminer les déchets industriels (en %)	
oui	42,9
non	57,1
5. D'accord pour réduire de la pollution de l'air, de l'atmosphère (en %)	
oui	33,9
non	66,1
6. D'accord pour lutter contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs (en %)	
oui	42,7
non	57,3
7. D'accord pour protéger les paysages (montagne, mer, ...) (en %)	
oui	6,9
non	93,1
8. D'accord pour développer de nouvelles technologies de production (en %)	
oui	15,1
non	84,9

## ANNEXE 4

**Les questions posées à l'Automne 1989  
sur les actions individuelles et leurs résultats**

*Parmi les attitudes suivantes, lesquelles seriez-vous disposé(e), vous personnellement, à adopter ? (taux de réponses positives)<sup>1</sup>*

	en %
. Utiliser des aérosols non polluants	95,3
. Installer sur votre voiture un dispositif pour limiter la teneur en gaz carbonique du pot d'échappement	80,7
. Donner de l'argent pour les actions de protection de l'environnement	27,3
. Faire régler votre chaudière pour réduire la production de gaz carbonique	76,7
. Recycler certains déchets ménagers	97,3
. Ne pas jeter certains déchets au sol	98,3
. Participer bénévolement à des actions locales de protection de l'environnement	61,0

<sup>1</sup> Ces questions ont été posées par l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie (AFME).

